

AUPLATA

Société anonyme au capital de 9.365.970,25 euros

Siège social : Zone Industrielle de Dégrad des Cannes – Immeuble Simeg – 97354 Rémire-Montjoly
R.C.S. CAYENNE 331 477 158

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

A compter de l'exercice 2015, le Groupe AUPLATA a élargi son portefeuille minier par l'acquisition de titres en Afrique et en Espagne.

Faits marquants

Activité et résultats du premier semestre

La production du 1^{er} semestre 2015 est impactée par :

- L'arrêt de l'usine de gravimétrie de Dieu Merci afin d'initier les travaux de préparation du site devant accueillir le projet d'usine modulaire de cyanuration dès que l'autorisation en aura été accordée
- La mise en production à compter du mois de mai de l'usine de gravimétrie du site d'Elysée qui est implantée sur les concessions détenues par la société SOTRAPMAG, filiale de Columbus Gold
- La revue du portefeuille de sous-traitants miniers ayant conduit le Groupe à ne retenir qu'un nombre limité de partenaires

Dans ce contexte les ventes d'or affiné sont en retrait à 132 kg à comparer aux 237 kg d'or vendus au 1^{er} semestre 2014 et représentent un chiffre d'affaires de 4.607 K€ comparé à 7.172 K€ au 1^{er} semestre 2014. Les conditions de marché ont été plus favorables compte tenu de l'évolution du taux de change €/€, le cours de l'or atteignant 34 723 €/kg d'or en moyenne au 1^{er} semestre 2015, contre 30 253 €/kg en moyenne au 1^{er} semestre 2014 (Source : World Gold Council), l'impact positif sur la marge du Groupe est évalué à 0,6 M€.

Les charges d'exploitation sont en baisse de 20% par rapport au 1^{er} semestre 2014.

Le résultat opérationnel courant est une perte de 3.853 K€ comparé à une perte de 2.986 K€ au 1^{er} semestre 2014.

Développements

Le Groupe concentre ses efforts de recherche sur le développement du procédé d'extraction de l'or par cyanuration en vue d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de l'extraction tout en étant particulièrement respectueux de l'environnement.

L'unité pilote de cyanuration de Rémire-Montjoly a été inaugurée le 6 mars 2015. L'objectif de cette unité pilote est de centraliser le traitement des concentrés aurifères produits par les concentrateurs gravimétriques des sites miniers, elle intègre le tablage

des concentrés ainsi que la lixiviation par cyanuration en cuves agitées des rejets de ce tablage.

Le procédé de cyanuration a pu être testé jusqu'à la phase d'absorption de l'or en solution par le charbon actif et les résultats de rendement confirmés : entre 92 et 95% de récupération. Les phases d'élution et d'électrolyse se sont déroulées à compter de juillet, les résultats d'affinage de l'or extrait des électrodes ont été retardés suite à une pollution métallique de la solution ne permettant de fixer qu'une partie de l'or, l'autre partie étant précipitée. Toutefois les calculs ont démontré la présence de la quantité d'or attendue qui amènerait à une production entre 1,5 et 2 Kg d'or brut par mois.

En parallèle, le tablage des concentrés produits par l'usine du site d'Elysée est opéré dans l'unité pilote comme il était prévu. L'unité est opérationnelle depuis mai 2015 sur cette phase du process d'extraction.

L'avant-dernière étape avant la décision du Préfet de Guyane sur le projet de l'usine de cyanuration du site de Dieu Merci a été franchie mi-septembre : suite à l'enquête publique, le commissaire-enquêteur a remis au Préfet son rapport et ses conclusions avec avis favorable au projet.

Changement de gouvernance

Au cours de sa réunion du 29 avril 2015, le conseil d'administration d'AUPLATA a décidé le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, et la nomination de Jean-François Fourt en tant que Président-Directeur général d'AUPLATA.

Didier Tamagno, qui occupait les fonctions de Directeur général d'AUPLATA, est nommé Directeur général délégué en charge des relations avec les pouvoirs publics. Il sera notamment en charge des relations avec les pouvoirs publics et les autorités locales, des dossiers règlementaires, en particulier des demandes d'autorisation pour la cyanuration, et des dossiers de renouvellement de permis.

AUPLATA annonce également la nomination de Nagib Beydoun au poste de Directeur général délégué en charge des opérations minières. Nagib Beydoun est également Président de la société Minière de Guyane S.A.S, 1er sous-traitant minier d'AUPLATA.

Opérations de marché

A l'issue de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, à un prix unitaire de 1,10 € qui s'est déroulée du 24 mars au 9 avril 2015, la Société a constaté le 21 avril 2015 une augmentation de capital par émission de 4.545.380 actions ordinaires nouvelles, pour un montant total brut de 4 999 918 €.

La Société a procédé le 13 mai 2015 à une augmentation de capital réservée en numéraire, entièrement souscrite par un investisseur institutionnel international, un family office basé aux Etats-Unis. Cette opération s'est traduite par l'émission de 2.546.690 actions nouvelles au prix unitaire de 1,178 €, soit un montant total de 3.000.000,82 €.

A l'issue de ces augmentations, le capital de la Société est de 9.635.970,25 euros divisé en 37.463.881 actions de 0,25 euro chacune.

Depuis le 30 avril 2015, le fonds de titrisation 4T Commodities and Emerging Markets (4T) est l'actionnaire de référence d'AUPLATA, suite à l'acquisition de la participation de la Compagnie Minière de Touissit (CMT).

Accords post-clôture

OMCI a signé en juillet 2015 avec Groupe ATLANTIQUE un protocole d'accord prévoyant l'entrée de Groupe ATLANTIQUE au capital de la société ivoirienne OMCI à hauteur de 50%, à travers une augmentation de capital réservée.

En septembre 2015, le Groupe Atlantique, à travers sa filiale CFI FINANCIAL, est entré au capital d'OMCI à hauteur de 50%.

Créé en 1988, Groupe Atlantique est un groupe privé africain, basé en Côte d'Ivoire, qui a pour objectif de contribuer au développement économique et social du continent africain. Depuis 2001, le Groupe Atlantique a connu une croissance soutenue dans de nombreux secteurs d'activité (Mines, Banques, Télécommunications, Assurances, Agro-industrie, Aéronautique, Ingénierie informatique, etc.), totalisant plus de 3 milliards de dollars d'actifs en Afrique de l'ouest et Afrique centrale.

Ce protocole prévoit également un partenariat pour le développement d'OMCI : Groupe Atlantique s'est engagé à financer les développements opérationnels d'OMCI, avec pour objectif la mise en production à court terme du site minier de Mont Goma, d'une superficie de 445 km² dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, à travers un programme d'intégration de toute l'activité d'orpaillage artisanale locale dans un schéma de sous-traitance similaire à celui qu'AUPLATA a développé en Guyane française. Dans cette perspective, OMCI va entreprendre une prise en main des sites en cours d'exploitation, à travers le déploiement d'équipes minières et de sécurité par site, et opérer une recherche de nouveaux sites d'exploitation.

AUPLATA sera pour sa part en charge de la poursuite des programmes d'exploration et des campagnes géologiques sur les différents permis miniers, dont celui d'Adzopé pour lequel OMCI a conclu un accord de transfert avec Newmont Mining.

Le conseil d'arrêté des comptes a autorisé l'attribution de 2 millions d'actions gratuites au management de la société à savoir :

Monsieur Jean- François Fourt : 1 000 000 actions,
Monsieur Nagib Beydoun : 100 000 actions,
Monsieur Didier Tamagno : 100 000 actions,
Monsieur Gilles Boyer : 800 000 actions.

Action d'évaluation des bassins de « tailings » :

Auplata dispose d'actifs importants sous forme de déchets (« tailings ») sur ses sites de Dieu Merci et de Yaou.

Jusqu'à présent, ces sites de « tailings » ne pouvaient être exploités sans la mise en place d'une usine de cyanuration qui permettrait de retirer 90 % de l'or contenu dans ces déchets.

Auplata devrait d'ici la fin de l'année obtenir l'autorisation de la construction de son usine de cyanuration, rendant ses « tailings » exploitables.

Afin de disposer d'une part de la volumétrie de ces déchets et d'autre part de la teneur en or de ces déchets, Auplata a mandaté un expert indépendant qui devra d'ici la fin de l'année 2015 certifier le montant d'or contenu dans les « tailings » de Dieu Merci dans un premier temps, ainsi que des sites de Yaou et d'Elysée au cours de l'année 2016.



AUPLATA

Société anonyme au capital de 9.365.970.25 euros

Siège social : Zone Industrielle de Dégrad des Cannes – Immeuble Simeg – 97354 Rémire-Montjoly
R.C.S. CAYENNE 331 477 158

COMPTES CONSOLIDES **Du 01/01/2015 au 30/06/2015**

ÉTATS FINANCIERS

1	FAITS MARQUANTS	12
1.1	Activité.....	12
1.2	Titres miniers.....	12
1.3	Développements	12
1.4	Evolution de capital.....	13
2	PRINCIPES COMPTABLES.....	13
2.1	Reclassement de présentation au sein du bilan consolidé.....	13
2.2	Base de préparation des états financiers	15
2.3	Principes de consolidation	15
2.4	Référentiel comptable	15
2.4.1	Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2015	16
2.4.2	Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations adoptés ou non par l'UE entrant en vigueur postérieurement au 1er janvier 2015 mais pouvant être anticipés.....	16
2.5	Méthodes et règles d'évaluation	16
2.5.1	Événements postérieurs à la date de clôture	16
2.5.2	Résultat par action.....	16
2.5.3	Produits et charges non récurrents	16
2.5.4	Regroupement d'entreprise	17
2.5.5	Pertes de valeur.....	17
2.5.6	Immobilisations incorporelles.....	17
2.5.7	Actifs miniers.....	18
2.5.8	Immobilisations corporelles hors actifs miniers	19
2.5.9	Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	19
2.5.10	Contrats de location.....	19
2.5.11	Actifs financiers.....	19
2.5.12	Stocks, encours et reconnaissance des revenus.....	19
2.5.13	Créances et dettes.....	20
2.5.14	Écarts de conversion – Risques de change	20
2.5.15	Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
2.5.16	Provisions pour risques et charges.....	20
2.5.17	Provision pour remise en état des sites	20
2.5.18	Impôts différés et situation fiscale latente	20
2.5.19	Actions propres	21
2.5.20	Paiement en actions.....	21
2.5.21	Instruments financiers dérivés	21
2.5.22	Crédit d'impôt recherche (CIR).....	22
2.5.23	Actifs et passifs éventuels.....	22
2.5.24	Engagements de retraite.....	22
3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	22
4	NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS	23
4.1	Ecarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles	23
4.1.1	Ecarts d'acquisition.....	23
4.1.2	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	24
4.1.3	Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes).....	26
4.1.4	Flux d'amortissements des actifs incorporels et corporels	26
4.1.5	Flux de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels	26
4.2	Titres de participation mis en équivalence.....	27
4.3	Actifs financiers non courants.....	27
4.3.1	Titres disponibles à la vente.....	27
4.3.2	Prêts et créances.....	27
4.4	Stocks et encours	27
4.5	Clients et comptes rattachés	27
4.6	Autres actifs non courants et courants	28
4.7	Impôts sur les sociétés	28
4.7.1	Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif	28
4.7.2	Ventilation de la charge d'impôt.....	28
4.7.3	Ventilation des impôts différés par nature	29

4.7.4	Dettes et créances d'impôt.....	29
4.8	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	29
4.9	Capitaux propres.....	29
4.9.1	Évolution du capital.....	29
4.9.2	Actionnariat.....	30
4.9.3	Bons et options de souscription d'actions.....	30
4.10	Résultat par action.....	31
4.11	Variation des provisions pour risques et charges.....	31
4.12	Instruments financiers dérivés.....	31
4.13	Emprunts et dettes financières.....	31
4.13.1	Variation des emprunts et dettes financières.....	31
4.13.2	Échéancier des emprunts et dettes financières.....	32
4.14	Autres passifs courants et non courants.....	32
4.15	Engagements et passifs éventuels.....	33
4.16	Ventilation du chiffre d'affaires.....	34
4.17	Charges d'exploitation.....	34
4.17.1	Ventilation des achats consommés.....	34
4.17.2	Charges de personnel.....	35
4.17.3	Autres produits et charges d'exploitation.....	35
4.18	Dotations et reprises aux amortissements et provisions.....	35
4.19	Produits et charges non récurrents.....	35
4.20	Coût de l'endettement.....	36
4.21	Notes relatives au tableau de flux de trésorerie.....	36
4.21.1	Charges et produits calculés.....	36
4.21.2	Détermination du besoin en fonds de roulement.....	36
4.22	Note relative aux parties liées.....	37
4.23	Information sectorielle.....	37
4.23.1	Information par groupe d'activité.....	37
4.23.2	Informations par zone géographique.....	37
4.24	AUTRES NOTES.....	37
4.24.1	Effectifs.....	37
4.24.2	Rémunération des mandataires sociaux.....	37
4.24.3	Événements postérieurs.....	38
4.25	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES.....	38

COMPTES CONSOLIDÉS
Du 01/01/2015 au 30/06/2015

BILAN CONSOLIDÉ

En K€	Notes	30/06/2015	31/12/2014 (retraité*)	30/06/2014 (retraité*)
ACTIF				
Actifs non courants		39 443	37 736	39 776
Écarts d'acquisition	4.11	1 056	0	
Immobilisations incorporelles	4.12	6 080	6 066	5 998
Immobilisations corporelles	4.12	25 572	25 580	25 134
Immeubles de placement				
Actifs financiers : prêts et créances	4.3.2	536	61	55
Actifs financiers : titres disponible à la vente	4.3.1	6 200	6 029	1
Titres mis en équivalence	4.2			8 588
Impôt différé				
Autres actifs non courants				1
Actifs courants		6 814	10 398	9 765
Stocks et en-cours	4.4	742	468	934
Clients et comptes rattachés	4.5	1 360	1 750	2 273
Autres actifs courants	4.6	388	260	389
Créance d'impôt	4.7.4	143	92	4
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	4.8	4 180	7 828	6 166
Actifs destinés à la vente				
Total de l'actif		46 257	48 134	49 541

* Montants du 31 décembre 2014 et 30 juin 2014 ajustés en application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». (cf. Note 4.26 Reclassement de présentation au sein du bilan consolidé)

PASSIF	Notes	30/06/2015	31/12/2014 (retraité*)	30/06/2014 (retraité*)
Capitaux propres (part du Groupe)	4.9	28 658	25 540	26 287
Capital		9 366	7 593	7 318
Primes		56 309	50 639	49 313
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		562	392	50
Réserves et résultat consolidés		(37 579)	(33 083)	(30 394)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(46)	(37)	(31)
Passifs non courants		10 858	11 433	10 950
Provisions	4.11	1 298	1 351	1 335
Instruments financiers dérivés	4.12			
Emprunts dettes financières à plus d'un an	4.13	6 654	7 175	6 709
Dettes financières avec les partie liées	4.13			
Impôts différés	4.7.3	2 906	2 906	2 906
Autres passifs non courants	4.14		1	
Passifs courants		6 786	11 197	12 335
Provisions	4.11	980	912	1 423
Instruments financiers dérivés	4.12		118	124
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4.13	474	4 359	4 162
Dettes financières avec les parties liées	4.13	478	474	460
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	3 745	4 249	5 068
Autres passifs courants	4.14	1 108	1 085	1 097
Impôt exigible	4.7.4			
Passifs liés à des actifs destinés à la vente				
Total du passif et des capitaux propres		46 257	48 134	49 541

* Montants du 31 décembre 2014 et 30 juin 2014 ajustés en application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». (cf. Note 4.26 Reclassement de présentation au sein du bilan consolidé)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Chiffre d'affaires	4.16	5 994	18 543	9 317
Achats consommés	4.17.1	(6 951)	(17 185)	(8 633)
Charges de personnel	4.17.2	(1283)	(4 082)	(2 033)
Impôts et taxes		(126)	(437)	(237)
Dotations aux amortissements et provisions	4.18	(1363)	(2 625)	(1311)
Autres produits et charges d'exploitation	4.17.3	(125)	(167)	(89)
Résultat opérationnel courant		(3 853)	(5 952)	(2 986)
Produits et charges non récurrents	4.19	(149)	2 175	1526
Résultat opérationnel		(4 003)	(3 777)	(1 460)
Charge d'endettement financier brut	4.20	(403)	(882)	(349)
Rémunération de la trésorerie				
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		(402)	(882)	(349)
Autres charges et produits financiers	4.20	24	15	(11)
Résultat courant		(4 382)	(4 644)	(1 820)
Impôt sur le résultat	4.7.2			
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4.2		(523)	(235)
Résultat après impôts des activités poursuivies		(4 382)	(5 168)	(2 055)
Résultat net des activités non poursuivies				
Résultat net		(4 382)	(5 168)	(2 055)
dont part du Groupe		(4 372)	(5 156)	(2 048)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(9)	(12)	(7)
Nombre moyen pondéré d'actions		32 734 708	28 905 785	27 476 234
Dividende par action versé au titre de l'exercice				
Résultat par action des activités poursuivies, en euros		(0,134)	(0,178)	(0,075)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros		0,000	0,000	0,000
Actions potentielles dilutives				
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		32 734 708	28 905 785	27 476 234
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros		(0,134)	(0,178)	(0,075)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros		0,000	0,000	0,000

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Résultat net	(4 382)	(5 168)	(2 055)
Écarts de conversion ⁽¹⁾		829	82
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	170	371	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence ⁽²⁾		(699)	88
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	170	501	170
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		12	
Impôts			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		12	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	170	513	170
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(4 211)	(4 655)	(1 884)
dont part du Groupe	(4 202)	(4 643)	(1 878)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(9)	(12)	(7)

(1) Les écarts de conversion intègre, en 2014, un recyclage lié à la déconsolidation de Columbus pour un montant de + 590 K€ ;

(2) Ce poste intègre, en 2014, un recyclage lié à la déconsolidation de Columbus pour un montant de – 770 K€.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Notes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Résultat net des activités poursuivies		(4 382)	(5 168)	(2 055)
Charges et produits calculés	4.211	1 158	2 947	1 389
Plus et moins-values de cessions		112	129	13
QP de résultat des sociétés mises en équivalence	4.2	-	523	235
Charges et produits non récurrents (sans incidence sur la trésorerie)	4.19	149	(2 175)	(1 525)
Capacité d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(2 963)	(3 743)	(1 944)
Coût de l'endettement financier net		403	882	346
Charge d'impôt		-	0	(0)
Capacité d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(2 561)	(2 861)	(1 598)
Impôts versés		-	(21)	(2)
Variation du besoin en fonds de roulement	4.212	(454)	(506)	(579)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		(3 015)	(3 388)	(2 179)
Opérations d'investissement				
Décaissement/acquisition immobilisations incorporelles		(31)	(47)	(11)
Décaissement/acquisition immobilisations corporelles		(1 572)	(2 225)	(420)
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles		10	674	159
Subventions d'investissements encaissés		-	-	-
Décaissement/acquisition immobilisations financières		(475)	(31)	(12)
Encaissement/cession immobilisations financières		-	19	5
Trésorerie nette/acquisitions et cessions de filiales ⁽¹⁾		(1 082)	2 800	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(3 151)	1 190	(279)
Opérations de financement				
Augmentation de capital ou apports	4.9	7 443	6 274	4 673
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-	-	-
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	4.13	(0)	2 525	2 579
Remboursement d'emprunts	4.13	(4 058)	(363)	(207)
Variation des comptes courants avec les parties liées		(3)	(642)	(678)
Intérêts financiers net versés		(906)	(559)	(536)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		2 477	7 235	5 832
Variation de trésorerie		(3 689)	5 036	3 373
Incidence des variations de taux de change		-	-	-
Trésorerie à l'ouverture	4.8	7 828	2 792	2 792
Reclassement de trésorerie		-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4.8	4 139	7 828	6 165

(1) En 2014, ce poste correspond au prix de cession des titres Columbus pour un montant de 2 828 K€ minoré des frais liés à la cession (28K€).
En 2015, ce poste comprend le prix d'acquisition des titres de participation OMCI (-34K€), le remboursement des comptes courants d'actionnaires (-1189K€) et la trésorerie d'OMCI à la date d'acquisition (141 k€)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	Capital	Primes	Résultats cumulés non distribués	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat	Part du Groupe	Part ne conférant pas le contrôle	Capitaux Propres
31/12/2013	6 425	45 533	(20 128)	(121)	(8 488)	23 221	(25)	23 196
Résultat net					(2 048)	(2 048)	(7)	(2 055)
Autres éléments du résultat global				170		170		170
Résultat global				170	(2 048)	(1 878)	(7)	(1 884)
Augmentation de capital	893	3 780				4 673		4 673
Affectation du résultat			(8 488)		8 488			
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)			245			245		245
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)			27			27		27
Dividendes								
Variation de l'autocontrôle sur la période								
Plus-values sur actions propres								
Variations de périmètre								
Autres impacts			(3)	1		(1)		(1)
30/06/2014	7 318	49 313	(28 346)	50	(2 048)	26 287	(31)	26 256
31/12/2014	7 593	50 639	(27 927)	392	(5 156)	25 540	(37)	25 503
Résultat net					(4 372)	(4 372)	(9)	(4 382)
Autres éléments du résultat global				170		170		170
Résultat global				170	(4 372)	(4 202)	(9)	(4 211)
Augmentation de capital	1 773	5 670				7 443		7 443
Affectation du résultat			(5 156)		5 156			
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)			(123)			(123)		(123)
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)								
Dividendes								
Variation de l'autocontrôle sur la période								
Plus-values sur actions propres								
Variations de périmètre								
Autres impacts								
30/06/2015	9 366	56 309	(33 206)	562	(4 372)	28 658	(46)	28 612



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
Du 01/01/2015 au 30/06/2015

1 FAITS MARQUANTS

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

A compter de l'exercice 2015, le Groupe AUPLATA a élargi son portefeuille minier par l'acquisition de titres en Afrique et en Espagne. Les comptes consolidés du Groupe AUPLATA (le « Groupe ») établis selon les normes IFRS ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 23 octobre 2015.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les normes IFRS.

L'exercice couvre une période de 6 mois, du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015.

1.1 Activité

La production du 1^{er} semestre 2015 est impactée par :

- L'arrêt de l'usine de gravimétrie de Dieu Merci afin d'initier les travaux de préparation du site devant accueillir le projet d'usine modulaire de cyanuration dès que l'autorisation en aura été accordée
- La mise en production à compter du mois de mai de l'usine de gravimétrie du site d'Elysée qui est implantée sur les concessions détenues par la société SOTRAPMAG, filiale de Columbus Gold
- La revue du portefeuille de sous-traitants miniers ayant conduit le Groupe à ne retenir qu'un nombre limité de partenaires

Dans ce contexte les ventes d'or affiné sont en retrait à 132 kg à comparer aux 237 kg d'or vendus au 1^{er} semestre 2014 et représentent un chiffre d'affaires de 4.607 K€ comparé à 7.172 K€ au 1^{er} semestre 2014. Les conditions de marché ont été plus favorables compte tenu de l'évolution du taux de change €/€, le cours de l'or atteignant 34 723 €/kg d'or en moyenne au 1^{er} semestre 2015, contre 30 253 €/kg en moyenne au 1^{er} semestre 2014 (Source : World Gold Council), l'impact positif sur la marge du Groupe est évalué à 0,6 M€.

Les charges d'exploitation sont en baisse de 20% par rapport au 1^{er} semestre 2014.

Le résultat opérationnel courant est une perte de 3.853 K€ comparé à une perte de 2.986 K€ au 1^{er} semestre 2014.

1.2 Titres miniers

Le 3 juin 2015, Auplata acquiert la société minière Osead Mining Côte d'Ivoire (OMCI), détenant les permis miniers de recherche Mont Goma Nord et Sud. L'arrêté ministériel donnant acceptation du transfert, pour un prix de 300 K€, du permis ADZOPE de la société NEWMONT à OMCI ayant été émis alors que le permis était expiré, OMCI a déposé un nouveau dossier de demande de permis de recherche pour ce permis.

Au cours du semestre, ont été déposés le dossier de renouvellement du PER d'Iracoubo Sud détenu par la filiale ARMINA, celui du PER Couriège détenu par AUPLATA ainsi que la première demande du PER Pervenche

1.3 Développements

Le Groupe concentre ses efforts de recherche sur le développement du procédé d'extraction de l'or par cyanuration en vue d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de l'extraction tout en étant particulièrement respectueux de l'environnement.

L'unité pilote de cyanuration de Rémière-Montjoly a été inaugurée le 6 mars 2015. L'objectif de cette unité pilote est de centraliser le traitement des concentrés aurifères produits par les concentrateurs gravimétriques des sites miniers, elle intègre le tablage des concentrés ainsi que la lixiviation par cyanuration en cuves agitées des rejets de ce tablage.

Le procédé de cyanuration a pu être testé jusqu'à la phase d'adsorption de l'or en solution par le charbon actif et les résultats de rendement confirmés : entre 92 et 95% de récupération. Les phases d'élution et d'électrolyse se sont déroulées à compter de juillet, les résultats d'affinage de l'or extrait des électrodes ont été retardés suite à une pollution métallique de la solution ne permettant de fixer qu'une partie de l'or, l'autre partie étant précipitée. En parallèle, le tablage des concentrés produits par l'usine du site d'Elysée est opéré dans l'unité pilote comme il était prévu. L'unité est opérationnelle depuis mai 2015 sur cette phase du process d'extraction.

L'avant-dernière étape avant la décision du Préfet de Guyane sur le projet de l'usine de cyanuration du site de Dieu Merci a été franchie mi-septembre : suite à l'enquête publique, le commissaire-enquêteur a remis au Préfet son rapport et ses conclusions avec avis favorable au projet.

1.4 Evolution de capital

A l'issue de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, à un prix unitaire de 1,10 € qui s'est déroulée du 24 mars au 9 avril 2015, la Société a constaté le 21 avril 2015 une augmentation de capital par émission de 4.545.380 actions ordinaires nouvelles, pour un montant total brut de 4 999 918 €.

La Société a procédé le 13 mai 2015 à une augmentation de capital réservée en numéraire, entièrement souscrite par un investisseur institutionnel international, un family office basé aux Etats-Unis. Cette opération s'est traduite par l'émission de 2.546.690 actions nouvelles au prix unitaire de 1,178 €, soit un montant total de 3.000.000,82 €.

A l'issue de ces augmentations, le capital de la Société est de 9.635.970,25 euros divisé en 37.463.881 actions de 0,25 euro chacune.

Depuis le 30 avril 2015, le fonds de titrisation 4T Commodities and Emerging Markets (4T) est l'actionnaire de référence d'AUPLATA, suite à l'acquisition de la participation de la Compagnie Minière de Touissit (CMT).

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Reclassement de présentation au sein du bilan consolidé

Comme précisé en note 2.4, le Groupe a procédé à des reclassements de présentation :

- afin de corriger la ventilation des provisions pour remises en état entre la part courante et non courante ;
- afin de compenser certaines créances et dettes d'exploitation dont les caractéristiques les rendent compensables.

Le Groupe a retraité rétrospectivement chacun des exercices comparatifs concernés (31/12/2014 et 30/06/2014).

<i>En K€</i>	30/06/2014 (publié)	Reclassements	30/06/2014 (retraité)
ACTIF			
Actifs non courants	39 776		39 776
Écarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	5 998		5 998
Immobilisations corporelles	25 134		25 134
Immeubles de placement			
Actifs financiers : prêts et créances	55		55
Actifs financiers : titres disponible à la vente	1		1
Titres mis en équivalence	8 588		8 588
Impôt différé			
Autres actifs non courants	1		1
Actifs courants	10 130	(365)	9 765
Stocks et en-cours	934		934
Clients et comptes rattachés	1 953	320	2 273
Autres actifs courants	1 074	(685)	389
Créance d'impôt	4		4
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	6 166		6 166
Actifs destinés à la vente			
Total de l'actif	49 906	(365)	49 541

PASSIF	30/06/2014 (publié)	Reclassements	30/06/2014 (retraité)
Capitaux propres (part du Groupe)	26 287		26 287
Capital	7 318		7 318
Primes	49 313		49 313
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	50		50
Réserves et résultat consolidés	(30 394)		(30 394)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	(31)		(31)
Passifs non courants	9 653	1 297	10 950
Provisions	38	1 297	1 335
Instruments financiers dérivés			
Emprunts dettes financières à plus d'un an	6 709		6 709
Dettes financières avec les partie liées			
Impôts différés	2 906		2 906
Autres passifs non courants			
Passifs courants	13 997	(1 662)	12 335
Provisions	2 720	(1 297)	1 423
Instruments financiers dérivés	124		124
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4 162		4 162
Dettes financières avec les parties liées	460		460
Fournisseurs et comptes rattachés	5 433	(365)	5 068
Autres passifs courants	1 097		1 097
Impôt exigible			
Passifs liés à des actifs destinés à la vente			
Total du passif et des capitaux propres	49 906	(365)	49 541
En K€	31/12/2014 publié	Reclassements	31/12/2014 (retraité)
ACTIF			
Actifs non courants	37 736		37 736
Écarts d'acquisition			0
Immobilisations incorporelles	6 066		6 066
Immobilisations corporelles	25 580		25 580
Immeubles de placement			
Actifs financiers : prêts et créances	61		61
Actifs financiers : titres disponible à la vente	6 029		6 029
Titres mis en équivalence			
Impôt différé			
Autres actifs non courants			
Actifs courants	10 974	(576)	10 398
Stocks et en-cours	468		468
Clients et comptes rattachés	1 430	320	1 750
Autres actifs courants	1 156	(896)	260
Créance d'impôt	92		92
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	7 828		7 828
Actifs destinés à la vente			
Total de l'actif	48 710	(576)	48 134

PASSIF	31/12/2014 publié	Reclassements	31/12/2014 (retraité)
Capitaux propres (part du Groupe)	25 540		25 540
Capital	7 593		7 593
Primes	50 639		50 639
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	392		392
Réserves et résultat consolidés	(33 083)		(33 083)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	(37)		(37)
Passifs non courants	10 114	1 320	11 433
Provisions	31	1 320	1 351
Instruments financiers dérivés			
Emprunts dettes financières à plus d'un an	7 175		7 175
Dettes financières avec les partie liées			
Impôts différés	2 906		2 906
Autres passifs non courants	1		1
Passifs courants	13 093	(1 896)	11 197
Provisions	2 232	(1 320)	912
Instruments financiers dérivés	18		18
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4 359		4 359
Dettes financières avec les parties liées	474		474
Fournisseurs et comptes rattachés	4 825	(576)	4 249
Autres passifs courants	1 085		1 085
Impôt exigible			
Passifs liés à des actifs destinés à la vente			
Total du passif et des capitaux propres	48 710	(576)	48 134

2.2 Base de préparation des états financiers

En application des règlements européens, les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2015 (IAS/IFRS). Le Groupe prépare des états financiers consolidés condensés selon une périodicité semestrielle, conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toute l'information requise pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondi au millier d'euros le plus proche.

2.3 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable, y compris les sociétés étrangères, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de celles-ci.

La consolidation est réalisée à partir de comptes établis au 30 juin 2015.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en Note 4.25 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires. Certaines filiales non significatives au regard du Groupe ne sont pas consolidées.

2.4 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2015 :

2.4.1 Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2015

- ✓ IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités auprès des entités actives sur un marché particulier » ;
- ✓ Améliorations annuelles Cycle 2011-2013 des IFRS (décembre 2013).

L'application de ce nouveau texte est sans impact pour le Groupe.

2.4.2 Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations adoptés ou non par l'UE entrant en vigueur postérieurement au 1er janvier 2015 mais pouvant être anticipés

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants publiés par l'IASB mais dont l'application n'est pas obligatoire en 2015 selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne :

- ✓ Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010-2012. Ces améliorations ont été adoptées le 17 décembre 2014, publiées au JO de l'Union Européenne le 9 janvier 2015, et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er février 2015 ;
- ✓ Amendements IAS 19 pour les plans à prestations définies : cotisations des membres du personnel.

Le groupe continue de mener des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes

Par ailleurs, le Groupe a procédé à plusieurs reclassements de présentation au sein du bilan consolidé :

- Reclassement d'une partie des provisions pour remise en état de passif courant à non courant ;
- Compensation de certaines créances et dettes commerciales ;

En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le Groupe a retraité rétrospectivement chacun des exercices comparatifs concernés (voir note 2.1).

2.5 Méthodes et règles d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des postes pour lesquels les normes IFRS requièrent une évaluation à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations, retient certaines hypothèses et s'appuie sur l'appréciation des géologues experts pour l'estimation des ressources minières qui ont une incidence sur les montants d'actifs (principalement les droits miniers inscrits en immobilisations incorporelles) et de passifs (principalement les provisions pour remise en état des sites) inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

2.5.1 Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant entre la date de clôture et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à un ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture.

2.5.2 Résultat par action

Le Groupe présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action. Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action prend en compte tous les instruments ayant un effet dilutif accordés par le Groupe.

2.5.3 Produits et charges non récurrents

Pour améliorer la comparabilité des exercices, le Groupe a décidé d'isoler les éléments non courants du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat opérationnel courant ».

Les éléments non courants résultent d'opérations qui, en raison de leur nature, de leur montant et/ou de leur fréquence, ne peuvent pas être considérés comme faisant partie des activités et du résultat régulier du Groupe.

Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat sur la ligne « produits et charges non récurrents » afin de faciliter la compréhension de la performance et de la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont détaillés dans la Note 4.19.

Ils comprennent essentiellement :

- Les résultats de cession des titres COLOMBUS
- Les dépréciations et reprises de dépréciation sur titres COLUMBUS
- La provision liée à l'accord conclu avec le BRGM

- Les autres produits ou charges significatifs liés à des événements inhabituels ou exceptionnels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe.
- Les coûts de fermetures de sites.

2.5.4 Regroupement d'entreprise

La norme IFRS 3 révisée requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs, les passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition (« Goodwill ») représente la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) moins le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables et des passifs repris.

Les éventuels écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, le Groupe serait notamment amené à valoriser sur la base d'un rapport d'expert indépendant les titres miniers et à reconnaître ces éléments en actifs et ou droits miniers pour leur juste valeur. Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus.

Le Groupe enregistre, en autres charges opérationnelles, les coûts directs liés à l'acquisition, à l'exception des coûts directs liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle qui sont enregistrés directement en capitaux propres.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue en cas de prise de contrôle. Dans le cas d'une acquisition complémentaire permettant d'obtenir le contrôle conjoint d'une société précédemment sous influence notable, l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue est comptabilisé en capitaux propres.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 27 révisée, les rachats de minoritaires dans des sociétés contrôlées et les cessions de parts à des minoritaires sans perte de contrôle donnent lieu à la comptabilisation en variation de capitaux propres attribuables à la société-mère de la différence entre le coût d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle. Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe procède à des tests de pertes de valeur, au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout autre moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur. Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles des conditions techniques, réglementaires ou de marché, rentabilité insuffisante, etc.), une dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, conformément à la méthodologie décrite ci-après. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

2.5.5 Pertes de valeur

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Pour les actifs non courants autres que les écarts d'acquisition ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

2.5.6 Immobilisations incorporelles

2.5.6.1 Frais de recherche

Les frais de recherche concernent principalement les procédés d'extraction et les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources aurifères. Ils sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à un projet qui, à la date de clôture des comptes, est identifiable, évaluable de manière fiable et a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

En l'absence de découverte d'un gisement laissant présager une probable exploitation commerciale, les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant.

Les frais de recherche minière sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

2.5.6.2 Droits miniers

Les droits miniers correspondent à des droits d'exploration octroyés par l'État permettant de déterminer l'existence d'un gisement et de le quantifier.

Ils sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production.

La qualification et la quantification des ressources minières du Groupe s'appuient sur des rapports de géologues experts réalisés sur les titres miniers du Groupe, selon les normes canadiennes NI 43-101, normes couramment utilisées comme référentiel.

Ces ressources ont été évaluées par un expert indépendant selon la méthode de marché (recherche de comparables). Cette méthode consiste à analyser des transactions de titres miniers comparables à ceux détenus afin d'en déduire un multiple qui appliqué aux ressources de la Société, donne leur valeur de marché.

Dans les rapports des géologues experts, les ressources sont appréciées en considérant l'usage d'une technologie de traitement au cyanure, dont le rendement est compris entre 90% et 95%, soit une valeur moyenne de 92,5%. Pour valoriser les droits miniers du Groupe, il a donc été procédé à un ajustement lié au rendement attendu de la technologie d'exploitation employée à la date d'évaluation par le Groupe selon la formule suivante :

$$\text{Valeur} = \text{Ressources} \times \text{Rendement ajusté} \times \text{Multiple}$$

Où Ressources = ressources mentionnées dans les rapports des géologues

Rendement ajusté = rendement attendu du processus d'extraction / 92,5%

Les droits miniers détenus par la société ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL (« ARMINA ») acquise en 2010 ont été évalués à leur juste valeur selon cette méthode. A la date d'acquisition de la société ARMINA, le Groupe a considéré que ses recherches visant à développer un procédé de traitement chimique alternatif au cyanure, le thiosulfate, étaient suffisamment avancées pour appliquer le rendement attendu du processus d'extraction associé à ce procédé. Il a été considéré que tout acteur de marché qui aurait acquis ces droits miniers aurait développé une technologie similaire afin d'augmenter le rendement d'extraction. Le taux de rendement attendu repris, après une décote de prudence sur les observations faites sur le site pilote, est de 60%. Le rendement ajusté auquel a été valorisé ces droits miniers est donc de 60%/92,5%, soit 65%.

Les droits miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.5.6.3 Pertes de valeur

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.5.7 Actifs miniers

2.5.7.1 Évaluation à la juste valeur

Les actifs miniers correspondent à des droits d'exploitation (concessions ou permis d'exploitation) de gisements aurifères octroyés par l'État. Les ressources minières contenues dans les gisements sous-jacents des titres miniers, correspondent en substance à des actifs corporels.

Les actifs miniers sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production étant rappelé que les actifs détenus à la date d'adoption des normes IFRS, soit au 1^{er} janvier 2009, ont été évalués à leur juste valeur par un expert indépendant.

Comme pour les droits miniers, la qualification et la quantification des ressources s'appuient sur des rapports de géologues experts réalisés sur les titres miniers du Groupe selon les normes canadiennes NI 43-101, normes couramment utilisées comme référentiel.

Ces ressources ont été évaluées par l'expert indépendant selon la méthode de marché décrite en 2.4.6.2. Le taux de rendement ajusté utilisé pour valoriser ces actifs est de 31%, correspondant au taux de rendement moyen de la technologie de gravimétrie, procédé d'extraction utilisé à cette date pour exploiter ces actifs, soit 29%, pondéré par le taux de rendement moyen de 92,5% de la cyanuration utilisé dans les rapports des géologues experts.

Les actifs miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.5.7.2 Pertes de valeur

Les actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.5.8 Immobilisations corporelles hors actifs miniers

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production. Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

▪ constructions et agencements	3 à 7 ans
▪ installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
▪ agencements divers	5 à 7 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits d'exploitation. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances. En particulier, le plan d'amortissement des investissements du site d'Elysée a été revu afin de correspondre à la durée du contrat d'amodiation permettant l'exploitation du site, le contrat prenant fin le 31 décembre 2018.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

2.5.9 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.5.10 Contrats de location

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés, en contrepartie d'une dette financière, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de location dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

2.5.11 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition puis ultérieurement pour leur juste valeur si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Les prêts et créances présentés en actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

2.5.12 Stocks, encours et reconnaissance des revenus

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes compte tenu du mode de fonctionnement du Groupe, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par le Groupe, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par le Groupe.

2.5.13 Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes à recevoir et une estimation détaillée de comptes à recevoir spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

2.5.14 Écarts de conversion – Risques de change

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.5.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur des comptes à terme sont enregistrés dans les produits financiers.

2.5.16 Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis à vis d'un tiers antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements. Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

2.5.17 Provision pour remise en état des sites

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié (actif de démantèlement), et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent naître de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.

Les passifs de remise en état sont inflatés et actualisés conformément aux normes IFRS à un taux sans risque avant impôt mais tenant compte des risques spécifiques liés au passif.

Les variations de l'évaluation d'un passif existant relatif au démantèlement ou à la remise en état qui résultent des variations de l'échéancier ou du montant estimé des sorties de trésorerie représentatives d'avantages économiques nécessaires pour éteindre l'obligation, ou une variation du taux d'actualisation ou d'inflation, sont ajoutées ou déduites du coût de l'actif lié dans la période courante ; le montant déduit du coût de l'actif ne doit pas excéder sa valeur comptable. Si une diminution du passif excède la valeur comptable de l'actif, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat.

Un premier adoptant n'est pas tenu de se conformer à ces dispositions concernant les variations de tels passifs qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS.

Le coût de la désactualisation est comptabilisé en résultat financier.

2.5.18 Impôts différés et situation fiscale latente

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) et plus largement les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés, et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

2.5.19 Actions propres

Aucune action propre n'est détenue à la clôture de l'exercice.

2.5.20 Paiement en actions

2.5.20.1 Bons de souscription d'actions

En date du 14 juin 2012, le Groupe avait émis 2.903.225 bons de souscription d'action (« BSA₁ »). Ces BSA détenus par l'actionnaire CMT ont été transférés à 4T lors de leur acquisition de ses titres de participation dans AUPLATA le 30 avril 2015.

L'exercice d'un BS A₁ donnait le droit de souscrire pendant une période de trois années à compter du 14 juin 2012 une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 2 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,75 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné :

- Soit (i) à la construction d'une unité de traitement chimique du minerai ou des rejets produits lors de l'exploitation antérieure sur l'un au moins des sites actuels de production d'AUPLATA (Dieu Merci et Yaou) étant entendu que cette unité devra avoir reçu les autorisations administratives nécessaires à son fonctionnement et avoir la capacité de produire au minimum 30 kg d'or pur par mois (en un ou plusieurs postes),
- Soit (ii) à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours moyen de l'action AUPLATA, pondéré des volumes au moins égal à 3 (trois) Euros sur une période de 20 jours de bourse consécutifs dans les 12 (douze) mois précédant le jour de l'exercice des BS A₁.

Les conditions d'exercices n'ayant pas été atteintes dans la période donnée, ces BSA₁ sont caduques au 30 juin 2015.

En date du 30 juin 2014, le Groupe a émis 878.154 bons de souscription d'action (« BSA-2014 ») au profit du président du Conseil d'Administration Jean-François Fourt. L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de dix ans à une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 1,38 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,13 euros de prime d'émission), les BSA étant exerçables dans les conditions suivantes :

- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter de la date d'attribution des BSA-2014,
- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter du 31 décembre 2014, si la production d'or cumulée sur l'année 2014 était supérieure ou égale à 500 kg,
- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter du 1er juillet 2015, si la production d'or cumulée sur le premier semestre 2015 était supérieure ou égale à 250 kg. cette condition de performance interne n'ayant pas été atteinte, ces BSA ne seront pas exerçables et devenues caduques au 30 juin 2015.

Au 30 juin 2015, 584.536 BSA-2014 sont exerçables.

En date du 30 juin 2015, le Groupe a émis 2.486.020 bons de souscription d'action (« BSA-2015 ») au profit du président du Conseil d'Administration Jean-François Fourt (960 620 BSA), du Directeur Général Délégué Nagib Beydoun (960 620 BSA), du Directeur Général Délégué et administrateur Didier Tamagno (188 260 BSA), de Mohamed Lazaar administrateur (188 260 BSA), et Arié Flack consultant du groupe (188 260 BSA). Ces BSA doivent être souscrits en numéraire à un prix de 0.083 € dans un délai de 3 mois.

L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de 5 ans (prolongeable à 10 ans par le Conseil d'Administration) à une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 1,42 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,17 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours de l'action AUPLATA égal ou supérieur à 2,50 euros sur une période 15 jours de bourse consécutifs. Le droit d'exercer les BSA-2015 est subordonné à l'exercice par le bénéficiaire, d'une activité sous quelque forme que ce soit, qu'elle soit rémunérée ou non, au bénéfice de la société.

Les BSA-2014 ont été valorisés sur la base du modèle Black & Scholes. Les BSA-2015 dont les conditions d'exercice prévoient un critère de performance lié sur l'évolution du cours de bourse ont été valorisés selon une approche basée sur les méthodes de simulation Monte-Carlo.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options, le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

2.5.21 Instruments financiers dérivés

Le Groupe a émis le 1^{er} mars 2010 des obligations au nombre de 10.788 d'une valeur nominale et d'un prix d'émission par obligation de 500 € soit un montant brut d'émission de 5.394.000 €. La durée de vie des obligations était de 5 ans. Le taux d'intérêt annuel servi

était de 8% pour la première année (périodicité annuelle des intérêts) puis de 6% pour les années suivantes augmenté d'une marge en fonction du cours moyen de l'once d'or de l'année précédente.

Les obligations émises par le Groupe contiennent un dérivé incorporé tel que défini par IAS 39. Une composante Or a donc été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur à l'initiation est enregistrée en compte d'instrument financier dérivé puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, sont enregistrées en compte de résultat (résultat financier). La juste valeur de la composante Or a été déterminée suivant le modèle de Black-Scholes.

Le montant résiduel a été enregistré en dette au coût amorti (enregistrement au TIE ou taux d'intérêt effectif), conformément aux principes IFRS.

Le 25 juin 2014, 2.925 de ces obligations ont été compensées par des nouvelles obligations émises assurant un rendement fixe de 8%.

Le solde de ces obligations (7.863), ont été intégralement remboursées le 2 mars 2015, pour un montant total de 3.931.500 €.

2.5.22 Crédit d'impôt recherche (CIR)

Conformément aux normes IAS 12 - *Impôts sur le résultat* et IAS 20 - *Subventions publiques*, les crédits d'impôt recherche sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

2.5.23 Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultent d'évènements passés, mais dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'évènements futurs incertains. Les passifs éventuels incluent également les obligations non comptabilisées car leur montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés dans les notes aux comptes consolidés, à l'exception des passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont comptabilisés selon les critères définis par la norme IFRS 3.

2.5.24 Engagements de retraite

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Cette provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turn-over et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement diminuée de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés et différences actuarielles non comptabilisés. Les taux d'actualisation sont arrêtés par référence à la moyenne sur 5 ans des taux sans risque.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés (méthode dite SORIE).

La provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turnover et de mortalité et du taux d'actualisation.

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est fournie en Note 4.25 de l'Annexe. Les sociétés non consolidées sont les suivantes :

En K€	% contrôle	Capital	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	
		Capitaux propres	Valeur nette des titres	Résultat net	Observations
SMD	100%	1 K€ (4K€)	1 K€ 1 K€	0 K€ (0 K€)	Non significatif

4 NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 Ecarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Ecarts d'acquisition

AUPLATA a pris le contrôle de la société minière ivoirienne OMCI en date du 3 juin 2015 en acquérant 100% du capital auprès de ses actionnaires historiques, OSEAD et CMT.

OMCI a pour activité la recherche et le développement de gisements de minerais, en particulier d'or, ainsi que la commercialisation de produits issus de l'extraction et du traitement de ces minerais.

Les travaux d'allocation du prix d'acquisition sont en cours et portent principalement sur le portefeuille minier d'OMCI.

L'allocation provisoire du prix d'acquisition est la suivante :

OMCI date opération au 03/06/2015	GOODWILL
Coût d'acquisition	1 223
Dont portion payée en trésorerie pour acquisition des titres de participation	34
Dont remboursement des comptes courants des cédants	1 189
Actifs	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	15
Immobilisation financières	
Stocks	
Créances	91
Trésorerie	141
Impôts différés actifs	
Autres actifs	12
Passifs	
Provisions	
Dette financières	
Impôts différés passifs	
Autres passifs	93
Actif net acquis (y compris Intérêts ne donnant pas le contrôle)	166
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle sur l'actif net acquis	
Actif net acquis part du groupe	166
Goodwill provisoire	1 056

La contribution d'OMCI au résultat net de la période s'élève à (-11K€), la contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe est égale à zéro.

4.1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

En K€	30/06/2015		31/12/2014	
	Valeurs brutes	Amortissements/ pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs Nettes
Frais de recherche	2 249	(273)	1 976	1 960
Droits miniers	8 272	(4 172)	4 100	4 100
Autres immobilisations incorporelles	20	(16)	3	6
Total immobilisations incorporelles	10 540	(4 461)	6 080	6 066
Actifs miniers	17 140	(1 107)	16 033	16 153
Terrains	1 117	(842)	275	295
Constructions	11 611	(9 254)	2 356	2 405
Installations techniques, matériels et outillages industriels	12 983	(9 758)	3 225	3 779
Autres immobilisations corporelles	1 452	(108)	434	588
Immobilisations corporelles en cours	3 464	(216)	3 248	2 283
Avances et acomptes				78
Total immobilisations corporelles	47 767	(22 195)	25 572	25 580

La ventilation par site des frais de recherche minière (inclus dans les frais de recherche), des droits miniers et des actifs miniers se présente comme suit au 30 juin 2015 :

En K€	30/06/2015			
	Valeurs brutes	Amortissements	pertes de valeur	Valeurs nettes
Coumiège	505			505
Procédé Thiosulfate	258	(258)		
Bon Espoir	475			475
Yaou	642			642
Elysée	335	(15)		320
Dieu Merci	34			34
Total frais de recherche minière (1)	2 249	(273)		1 976
Bon Espoir	8 272	(172)	(4 000)	4 100
Total droits miniers	8 272	(172)	(4 000)	4 100
Dieu Merci	927	(147)		780
Yaou	8 312	(960)		7 353
Dordin	7 900			7 900
Total actifs miniers	17 140	(1 107)		16 033

Les droits miniers relatifs au titre minier Bon Espoir ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition de la société ARMINA sur la base d'un rendement attendu du processus d'extraction associé à l'utilisation du thiosulfate, soit 60%. Suite à la décision de suspendre la construction de l'usine au thiosulfate, une perte de valeur a été constatée au 31 décembre 2011 d'un montant de 4 000 K€ afin de tenir compte du taux de rendement du procédé d'extraction par gravimétrie. Celle-ci a été maintenue au 30 juin 2015.

Les droits et actifs miniers ont fait l'objet d'un test de dépréciation au 30 juin 2015 consistant à actualiser le multiple transactionnel de titres miniers aurifères. La juste valeur de ces actifs retenue lors du passage aux IFRS reste comprise dans la fourchette des valeurs issues du test. Il est à noter que cette fourchette s'est restreinte et que les valeurs hautes et basses se sont appréciées depuis le test de dépréciation effectué au 31 décembre 2014.

L'ensemble des titres miniers du Groupe et leurs échéances sont résumées dans le tableau ci-après :

	Zone	Détenteur	Nature du permis	Superficie (en Km ²)	Échéance actuelle	Suivi	Nouvelle échéance
DIEU-MERCI	Guyane	TEXMINE	Concession	102,4	31/12/2018	Dossier de renouvellement à déposer avant le 31/12/2016	
La VICTOIRE	Guyane	TEXMINE	Concession	21,6	31/12/2018		
RENAISSANCE	Guyane	TEXMINE	Concession	12,5	31/12/2018		
COURIEGE	Guyane	AUPLATA SA	PER	14	02/07/2015	Dossier de renouvellement déposé le 15/06/2015	02/07/2020
PERVENCHE	Guyane	AUPLATA SA	PER	14,6		Dossier de demande de PER déposé le 18/06/2015	
YAOU	Guyane	SMYD	PEX	52	10/11/2014	Dossier de renouvellement enregistré le 24/09/2014	10/11/2019
DORLIN	Guyane	SMYD	PEX	84	30/07/2015	Dossier de renouvellement déposé le 06/07/2015	30/07/2020
BON ESPOIR	Guyane	ARMINA	PER	122,275	31/10/2016	Prolongement obtenu le 03/08/2015	
IRACOUBO SUD	Guyane	ARMINA	PER	300	01/03/2015	Dossier de renouvellement déposé le 26/02/2015	01/03/2020
HERRERIAS	Espagne	AUPLATA SA	PER	200	21/05/2016	en cours de validité	
ADZOPE	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	186		Dossier de demande de permis de recherche déposé le 24/06/2015	
MONT GOMA Nord	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	299,4	25/02/2019	en cours de validité	
MONT GOMA Sud	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	374,4	25/02/2019	en cours de validité	

4.1.3 Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

En K€	31/12/2014	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mvts	30/06/2015
Frais de recherche	2 218		31			2 249
Droits miniers	8 272					8 272
Autres immobilisations incorporelles	20					20
Total immobilisations incorporelles	10 509	0	31	0	0	10 540
Actifs miniers	17 140					17 140
Terrains	1 117					1 117
Terrains en crédit-bail						
Constructions	11 194		19	(19)	417	11 611
Constructions en crédit-bail						
Installations techniques	7 750		25	(83)	65	7 758
Installations techniques en crédit-bail	5 203		22			5 225
Autres immobilisations corporelles	1 051	15	36	(113)		989
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	511			(48)		463
Immobilisations corporelles en cours	2 499		1 470	(23)	(483)	3 464
Avances et acomptes	78			(78)		
Total immobilisations corporelles	46 543	15	1 572	(363)	0	47 767

Les immobilisations en cours s'élèvent à 3,5 M€ au 30 juin 2015 et concernent l'unité pilote pour 2,2 M€, les études préalables aux unités industrielles de cyanuration de Dieu Merci et Yaou à hauteur de 0,5 M€, des études complémentaires sur le PEX de Dorlin et à hauteur de 0,3 M€ et les études préalables à l'usine de traitement au thiosulfate entièrement dépréciées pour 0,2 M€.

4.1.4 Flux d'amortissements des actifs incorporels et corporels

En K€	Ouverture	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Cessions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche	258		15				273
Droits miniers	172						172
Autres immobilisations incorporelles	14		3				16
Total immobilisations incorporelles	443		18	0	0	0	461
Actifs miniers	987		120				1 107
Terrains	822		20				842
Terrains en crédit-bail							
Constructions	8 788		485		(19)		9 254
Constructions en crédit-bail							
Installations techniques	7 245		124	(50)			7 319
Installations techniques en crédit-bail	1 930		509				2 438
Autres immobilisations corporelles	695		67	(43)	(6)		714
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	280		72	(48)			304
Immobilisations corporelles en cours	216						216
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	20 962		1 398	(140)	(25)	0	22 195

4.1.5 Flux de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels

En K€	Ouverture	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Cessions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche							
Droits miniers	4 000						4 000
Autres immobilisations incorporelles							
Total dépréciation immos. Incorporelles	4 000	0	0	0	0	0	4 000

4.2 Titres de participation mis en équivalence

Suite à la déconsolidation de Columbus Gold, le Groupe ne détient plus de titres de participation mis en équivalence depuis le 30 septembre 2014.

4.3 Actifs financiers non courants

4.3.1 Titres disponibles à la vente

La variation des titres disponibles à la vente est la suivante :

En K€	31/12/2014	Autres éléments du résultat global	30/06/2015
SMD	1		1
Columbus Gold	6 028	170	6 199
Totaux titres disponibles à la vente	6 029	170	6 200

La juste valeur des titres Columbus Gold est déterminée à partir de données de niveau 1 provenant de cours cotés sur un marché actif pour des instruments identiques, ces cours étant accessibles pour l'entité à la date d'évaluation.

La juste valeur de cette participation a été déterminée à partir d'un cours de bourse de 0.31 €/ action et une détention de 20.184.177 actions.

4.3.2 Prêts et créances

En K€ - valeurs nettes	30/06/2015	31/12/2014
Dépôts et cautionnements ⁽¹⁾	77	61
Autres immobilisations financières ⁽²⁾	458	
Total prêts et créances	536	61

(1) Ce poste correspond essentiellement à des cautions

(2) Ce poste correspond à un prêt consenti à la société MDG dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2017 (cf. note 4.22).

4.4 Stocks et encours

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

En K€	30/06/2015			31/12/2014		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	606		606	468		468
Stocks - en-cours de production	136		136			
Stocks -pds finis et intermédiaires						
Stocks de marchandises						
Total stocks et encours	742	0	742	468	0	468

Le stock d'encours de production correspond aux concentrés produits par l'usine de gravimétrie du site d'Elysée au 1^{er} semestre et dont le tablage dans l'unité pilote et l'affinage ont été réalisés postérieurement au 30 juin 2015.

4.5 Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2015	31/12/2014 (retraité)
Valeurs brutes	1 554	1 858
Pertes de valeur	(193)	(108)
Valeurs nettes	1 360	1 750

Echéanciers des créances non dépréciées :

en k€	non échu	<30 jours	<60 jours	<90 jours	>90 jours	Total
Totaux	466	17	92	127	658	1 360

4.6 Autres actifs non courants et courants

En K€	30/06/2015		31/12/2014 (retraité)			
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Créances fiscales hors IS - non courant						
Total autres débiteurs non courants	(0)	0	(0)	(0)	0	(0)
Avances et acomptes	42		42	124		124
Créances sur personnel & org. sociaux	51		51	16		16
Créances fiscales - hors IS - courant	92		92			
Comptes courants - actif - courant	3		3			
Charges constatées d'avance	73		73	33		33
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances sur cessions d'actifs - courant						
Autres créances - courant	127		127	86		86
Total autres débiteurs courants	388	0	388	260	0	260

4.7 Impôts sur les sociétés**4.7.1 Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif**

En K€	30/06/2015
Résultat avant impôt	(4 382)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	1 460
Incidence des :	
CICE	17
Résultat des sociétés mises en équivalence	-
Autres différences permanentes	41
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et les autres différences temporelles déductibles	(1 517)
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	0
Taux d'impôt effectif (%)	0,00%

4.7.2 Ventilation de la charge d'impôt

Le groupe n'a pas constaté de charge d'impôt au titre de 2014 et 2015.

4.7.3 Ventilation des impôts différés par nature

	31/12/2014	Impact résultat	Effets de change	Regroupement d'entreprises	Impact capitaux propres	Autres	30/06/2015
Immobilisations incorporelles & corporelles	(5 429)	62					(5 368)
Immobilisations financières	0						0
Stocks	0						0
Créances	(3 031)	0					(3 031)
Provisions	94	1					95
Dettes financières	(24)	(1)					(25)
Dettes courantes	(1 064)	0					(1 064)
Autres	2 126	0					2 126
Reportes déficitaires	17 272	1 456			0	0	18 728
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	9 943	1 517	0	0	0	0	11 460
Impôts différés actifs non reconnus	(12 850)	(1 517)					(14 367)
Impôts différés nets	(2 906)	0	0	0	0	0	(2 906)
Dont impôts différés passifs	(2 906)	0	0	0	0	0	(2 906)

Les reportes déficitaires peuvent s'imputer sur des résultats fiscaux sans limite de temps.

4.7.4 Dettes et créances d'impôt

En K€	30/06/2015	31/12/2014
Créance d'impôt	143	92
Impôt exigible		
Créance / (dette) d'impôt nette	143	92

Au 30 juin 2015, les créances d'impôt intègrent un montant de 140 K€ au titre du CICE qui a été remboursé à la société en juillet 2015. En 2014, elles intégraient un montant de 88 K€.

4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	30/06/2015	31/12/2014
Disponibilités	4 172	7 827
Intérêts courus non échus s/dispo.	8	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 180	7 828
Concours bancaires (trésorerie passive)	(40)	
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	(1)	0
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	4 139	7 828

4.9 Capitaux propres

Au 30 juin 2015, le capital social de la société AUPLATA s'élève à 9.365.970,25 € constitué de 37.463.881 actions de 0,25 € de nominal chacune, totalement libérées.

4.9.1 Évolution du capital

	31/12/2014	Augmentation de capital 21/04/2015	Augmentation de capital 18/05/2015	30/06/2015
Nombre d'actions	30 371 811	4 545 380	2 546 690	37 463 881
Capital social en K€	7 593	1 136	637	9 366

4.9.2 Actionnariat

	30/06/2015				31/12/2014			
	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%
Fonds 4 T Commodities and Emerging Markets	6 945 225	18,5%	6 945 225	18,5%		0,0%	0	0,0%
CMT			0		6 945 225	22,9%	6 945 225	22,9%
Amiral gestion	2 712 248	7,2%	2 712 248	7,2%		0,0%	0	0,0%
Hydrosol	530 501	1,4%	530 501	1,4%	530 501	1,7%	530 501	1,7%
OMCI	1 000	0,0%	1 000	0,0%	1 000	0,0%	1 000	0,0%
Public	27 274 907	72,8%	27 274 907	72,8%	22 895 085	75,4%	22 895 085	75,4%
Total	37 463 881	100%	37 463 881	100%	30 371 811	100%	30 371 811	100%

Le 9 septembre 2015, AMIRAL GESTION a déclaré avoir franchi le seuil de 10% du capital de la société AUPLATA : avec 3.887.527 titres Auplata, la société de gestion détient 10,38% du capital.

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres actionnaires que ceux mentionnés ci-dessus, détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote du Groupe.

4.9.3 Bons et options de souscription d'actions

Série d'options	Nombre d'options attribuées	Date d'attribution	Date d'échéance	Prix d'exercice	Juste valeur à la date d'attribution	Charge 1er semestre 2015 (en K€)
BSA-2014	878 154	30/06/2014	30/06/2024	1,38 €	0,84 €	(123)
BSA1	2 903 225	14/06/2012	14/06/2015	2,00 €	NA	NA
BSA-2015	2 486 020	30/06/2015	30/06/2020	1,42 €	0,08 €	
Total	6 267 399					(123)

Les critères d'exercice des BSA sont décrits en note 2.5.20.1

Au 30 juin 2015, 585.436 BSA-2014 sont exerçables, la production d'or cumulée du Groupe ayant atteint 505 kg en 2014.

	BSA-2014	BSA1	BSA-2015	Total
Quantité attribuée	878 154	2 903 225	2 486 020	6 267 399
Solde au 31/12/2014	878 154	2 903 225		3 781 379
Bons attribués au cours de l'exercice			2 486 020	2 486 020
Sorties				
Conversion, exercice				
Devenues caducs	(292 718)	(2 903 225)		(3 195 943)
Solde au 30/06/2015	585 436	0	2 486 020	3 071 456

Données du modèle pour déterminer la JV des BSA	BSA-2014	BSA-2015
Modèle de valorisation utilisé	Black & Scholes	Monte-Carlo
Prix des actions à la date d'attribution	1,36 €	1,34 €
Prix d'exercice	1,38 €	1,42 €
Maturité	10 ans	5 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,48%	0,35%
Hypothèse de taux de turnover	0%	15%
Volatilité	72,29%	40,00%
Décote d'incessibilité	10%	30%

4.10 Résultat par action

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Nombre moyen pondéré d'actions	32 734 708	28 905 785	27 476 234
Dividende par action versé au titre de l'exercice	0	0	0
Résultat par action des activités poursuivies, en euros	(0,134)	(0,178)	(0,075)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros	0,000	0,000	0,000
Actions potentielles dilutives			
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	32 734 708	28 905 785	27 476 234
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros	(0,134)	(0,178)	(0,075)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros	0,000	0,000	0,000

Les résultats étant déficitaires, aucune action potentielle n'a été considérée comme dilutive. De plus aucun des bons de souscriptions en circulation n'est dans la monnaie au 30/06/2015.

4.11 Variation des provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2014 (retraité)	Dotations	Utilisation	Autres Reprises non utilisées	Autres mvts	30/06/2015
Non courant						
Pour retraites	31	4				35
Pour remises en état	1 320	9	0	0	(66)	1 263
Sous-totaux non courant	1 351	13	0	0	(66)	1 298
Courant						
Pour litiges	751					751
Pour remises en état	161	5		(4)	66	228
Sous-totaux courant	912	5	0	(4)	66	980
Totaux	2 263	18	0	(4)	0	2 278

4.12 Instruments financiers dérivés

En K€	30/06/2015	31/12/2014	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	dont inférieure à 5 ans	dont supérieure à 5 ans
Composante Or emprunt obligataire	0	18	0	0	0	0
Totaux Instruments financiers dérivés	0	18	0	0	0	0

4.13 Emprunts et dettes financières

4.13.1 Variation des emprunts et dettes financières

En K€	31/12/2014	Impact TIE et ICNE	Augmentations	Diminutions	Autres Mvts	30/06/2015
Retraitement des crédits-bails	743			(126)		617
Emprunt obligataire	10 558	(389)	0	(3 932)	0	6 238
Dettes financières avec les parties liées	474		4			478
Autres dettes financières diverses	232					232
Concours bancaires courants			40			41
Totaux dettes financières	12 008	(389)	44	(4 058)	0	7 606

La diminution du poste emprunt obligataire correspond au remboursement de l'emprunt obligataire 2010.

4.13.2 Échéancier des emprunts et dettes financières

En K€	30/06/2015	Part		dont	
		à moins d'un an	à plus d'un an	inférieure à 5 ans	supérieure à 5 ans
Retraitement des crédits-bails	617	201	416	416	
Emprunt obligataire	6 238	0	6 238	6 238	
Dettes financières avec les parties liées	478	478			
Autres dettes financières diverses	232	232			
Concours bancaires courants	41	41			
Dettes participation des salariés					
Concours bancaires courants					
Totaux dettes financières	7 606	953	6 654	6 654	0

L'analyse par échéances intégrant les intérêts à payer est la suivante :

En K€	Part		Part		Part		Total	
	à moins d'un an		inférieure à 5 ans		supérieure à 5 ans			
	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts
Retraitement des crédits-bails	201	20	416	30			617	50
Emprunt obligataire		539	6 737	167			6 737	2 156
Dettes financières avec les parties liées	478						478	
Autres dettes financières diverses	232						232	
Concours bancaires courants	41						41	
Dettes participation des salariés							0	0
Concours bancaires courants							0	0
Totaux dettes financières	953	559	7 152	1 647	0	0	8 105	2 206

4.14 Autres passifs courants et non courants

En K€	30/06/2015	31/12/2014 (retraité)
Fournisseurs	2 678	3 181
Fournisseurs d'immobilisations	1 067	1 067
Totaux fournisseurs	3 745	4 249
Avances et acomptes reçus		
Dettes sociales	726	653
Dettes fiscales	257	310
Dettes diverses	125	122
Produits différés		
Autres		
Totaux des autres passifs courants	1 108	1 085
Autres passifs non courants		
Totaux autres passifs non courants	0	0

4.15 Engagements et passifs éventuels

4.15.1. Engagements financiers donnés

4.15.1.1 *Redevances Yaou et Dorlin*

Dans le cadre de l'acquisition de SMYD SAS auprès de Golden Star Resources Ltd. et de Guyanor, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter une redevance annuelle totale correspondant à 1% du chiffre d'affaires réalisé sur les sites d'exploitation de Yaou et de Dorlin (CA), ainsi qu'une redevance complémentaire de 1% du CA lorsque le total des redevances cumulées versées (soit 1 % du CA) dépassera un seuil s'élevant à 2 134 K€.

Le total des redevances cumulées au 30 juin 2015 s'élève à 386 K€.

4.15.1.2 *Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud*

Dans le cadre du rachat à GOLDEN STAR Resources Ltd. de la société ARMINA détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud, AUPLATA a repris les engagements de caution donnés par société la GOLDEN STAR Resources Ltd. vis-à-vis du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. AUPLATA s'engage ainsi à donner à sa filiale les moyens lui permettant de remplir ses obligations en terme de conduite des travaux d'exploration et de réhabilitation des sites. Ces 2 PER font l'objet de l'accord entre AUPLATA, ARMINA et NEWMONT La Source.

ARMINA a reçu le 3 août 2015, l'accord pour le renouvellement du PER BON ESPOIR jusqu'au 31 octobre 2016, pour un engagement de dépenses de 1.250K€

Le dossier de renouvellement du PER IRACOUBO Sud pour une durée de 5 ans, été déposé en février 2015 et porte sur un engagement de dépenses de 1.320 k€.

4.15.1.3 *Engagement sur le PER Couriège*

Le PER Couriège venant à expiration le 2 juillet 2015, et l'effort financier minimal sur le permis ayant été respecté, AUPLATA a déposé en juin 2015 une demande de renouvellement du PER Couriège, pour une durée de 5 ans et un montant minimal d'engagement de dépenses de 84,5 K€.

4.15.1.1 *Engagement sur les concessions Paul Isnard*

Lors de l'achat en novembre 2009 des concessions Paul Isnard à la société Golden Star Ressources, AUPLATA s'est engagée à s'acquitter d'un « production payment » d'un montant forfaitaire de 1M\$ dès la date de première production commerciale de minerai.

Dans le cadre de la cession de la société SOTRAPMAG et de ses concessions à la société COLUMBUS Gold, AUPLATA a transféré ses obligations à COLUMBUS sous la réserve toutefois qu'elle ne soit pas à l'origine de la première production commerciale de minerai.

4.15.2. Passifs éventuels

- Suite à la fermeture du site de Yaou, le Groupe a procédé fin 2013 au licenciement collectif de 24 salariés. 13 de ces salariés ont engagé une action prud'homale en contestation du licenciement économique. Le montant total de leurs revendications s'élevait à 572 K€ au 31 décembre 2014, revu à 879 K€ au 30 juin 2015 compte-tenu de l'impact des demandes portant sur des rappels de salaires. A ce jour, la Société considère que le risque n'est pas avéré : d'une part, la procédure de licenciement collectif ayant été respectée, le risque d'annulation pour irrégularité de procédure est écarté, et d'autre part le caractère économique du licenciement est démontré. A ce titre, aucune provision n'est comptabilisée ni au 31 décembre 2014, ni au 30 juin 2015.
- Dans le cadre de la cession des concessions rappelée ci-dessus, le groupe considère au regard de ses discussions avec la contrepartie que les royalties couvrant la période de 36 mois échue en novembre 2013 constituent une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation.

4.15.1.2 Autres obligations contractuelles

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A – 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
<i>En K€</i>				
Dettes à long terme	6 470	0	6 470	-
Obligations en matière de location – financement	617	201	416	-
Instruments financiers dérivés				
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total	7 087	201	6 886	-

4.16 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Ventes d'or	4 607	4 160	7 172
Ventes d'argent	3	9	6
Prestations de services	1 384	4 374	2 138
Chiffre d'affaires	5 994	18 543	9 317

Les prestations de service correspondent essentiellement aux refacturations aux sous-traitants des prestations logistiques relatives à leurs approvisionnements, notamment en carburant.

La production d'or et d'argent provient, de l'exploitation des concessions de Dieu Merci, des PEX de Yaou et Dorlin et du contrat d'amodiation de PAUL ISNARD en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. L'extraction du minerai est issue

- des usines de gravimétrie exploitées par le groupe Auplata et implantées sur les sites de Dieu Merci et Elysée, celle de Yaou étant arrêtée pour raison économique depuis fin 2013 ;
- de chantiers alluvionnaires exploités par des sous-traitants miniers ou faisant l'objet d'une exploitation en régie.

<i>En KG</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
DIEUMERCI	46	180	68
PALLISNARD	69	196	119
YAOU	2	10	10
DORLIN	26	119	63
Production - total	143	505	260
dont production sous-traitée	99	296	159
	69%	59%	61%

4.17 Charges d'exploitation

4.17.1 Ventilation des achats consommés

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Achats matières premières & autres approvisionnements	2 029	5 295	2 746
Variation stocks matières premières & autres approvisionnements	(127)	(58)	(358)
Achats de sous-traitance et autres services externes ⁽¹⁾	3 152	7 823	4 071
Autres charges externes	1 896	4 125	2 175
Totaux	6 951	17 185	8 633

(1) Correspond principalement aux charges de sous-traitance minière.

La baisse des charges de 19% est une conséquence de la réduction de l'activité entre le 1^{er} semestre 2014 et le 1^{er} semestre 2015.

4.17.2 Charges de personnel

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Salaires et traitements	99	3 83	154
Charges sociales	45	988	59
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	(51)	(88)	0
Totaux	1 283	4 082	2 033

Les charges de personnel intègrent, en 2015 un produit de 123 K€ correspondant à la reprise de la charge IFRS 2 comptabilisée en 2014 au titre de la dernière tranche du plan BSA-2014, dans la mesure où les conditions de performances internes (ie production d'or cumulée du premier semestre 2015 supérieure ou égale à 250 Kg) n'ont pas été atteintes.

4.17.3 Autres produits et charges d'exploitation

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Résultat sur opérations de gestion ⁽¹⁾	(43)	(194)	(39)
Cessions d'actifs	(82)	27	(26)
Autres	0	0	(24)
Totaux	(125)	(167)	(89)

(1) Ce poste intègre en 2015 des redevances pour un montant de (46) K€.

4.18 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	8	5	3
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	1248	2 560	1295
Dotation aux amortissements	1 266	2 565	1 298
Dot. aux provisions	15	134	13
Reprise de provisions	(4)	(169)	
Dot./dép. des stocks MP et marchandises			
Dot./dép. des actifs circulants	86	95	
Dotation aux dépréciations et provisions nettes des reprises	97	61	13
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	1 363	2 625	1 311

4.19 Produits et charges non récurrents

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Produits non récurrents			
Reprise sur dépréciation des titres mis en équivalence		2 566	2 566
Résultat de dilution/cession Columbus		109	
Sous-total produits non récurrents	0	2 675	2 566
Charges non récurrentes			
Provision BRGM	0	(500)	(1000)
Fermeture du site Yaou ⁽¹⁾	(149)		
Résultat de dilution/cession Columbus			(41)
Sous-total charges non récurrentes	(149)	(500)	(1 041)
Total net	(149)	2 175	1 526

(1) La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2015 correspond à une dépréciation d'immobilisations corporelles suite à l'arrêt de l'usine de Yaou décidé fin 2013.

4.20 Coût de l'endettement

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Intérêts et charges assimilés	(403)	(882)	(349)
Produits nets des autres valeurs mobilières			
Coût de l'endettement financier net	(402)	(882)	(349)
Autres intérêts et produits assimilés	23	3	(23)
Différence nette de change		12	12
Dotations financières nettes des reprises			
Total des charges et produits financiers	(379)	(867)	(360)

4.21 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.21.1 Charges et produits calculés

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1 141	2 321	1 124
Paiement fondé sur des actions	(123)	613	245
Variation de juste valeur du dérivé or lié à l'évolution du coût forward de l'or		13	20
Total charges et produits calculés	1 018	2 947	1 389

4.21.2 Détermination du besoin en fonds de roulement

<i>En K€</i>	Ouverture (retraité)	Variation cash	Autres mvts	Clôture
Stocks nets	468	275		742
Clients nets	1 750	(390)		1 360
Avances et acomptes	124	(160)	78	42
Autres Débiteur	103	64	103	270
Fournisseurs débiteurs				
Comptes courants			3	3
Créances d'impôt	92	51		143
Charges constatées d'avance	33	40		73
Créances sur cessions d'immobilisation (SNC)				
Autres				
Sous totaux	2 570	(120)	184	2 634
Dettes fournisseurs	3 178	(526)	26	2 678
Fournisseurs d'immobilisations	1 067			1 067
Dettes fiscales et sociales	964	(51)	70	983
Impôt exigible			0	
Dettes diverses	122	3	0	125
Autres				
Sous totaux	5 332	(574)	96	4 854
Besoin en fonds de roulement	(2 762)	454	88	(2 220)

4.22 Note relative aux parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants du Groupe ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées :

En K€	OSEAD	MEANINGS	CMT	MDG
Compte de résultat 30/06/2015				
Chiffre d'affaires			35	2 133
Autres produits				
Achats et charges externes			42	1 645
Prestations de R&D activées				
Charges financières			4	
Produits financiers				
Résultat des activités non poursuivies				
Bilan 30/06/2015				
Clients			32	93
Débiteurs				
Fournisseurs				-30
Avances en compte-courant	405		73	
Dépôts et cautionnements reçus				
Emprunt émis			2 500	
Obligations souscrites				454
intérêts courus sur EO			3	
intérêts courus sur Obligations souscrites				4

M. BEYDOUN, Directeur Général Délégué d'AUPLATA est Président de la société Minière de Guyane (MDG) qui exploite en tant que sous-traitant minier un des chantiers alluvionnaires d'AUPLATA.

4.23 Information sectorielle

4.23.1 Information par groupe d'activité

Le Groupe s'organise autour d'un seul secteur relatif à l'exploitation minière d'or primaire. Ainsi, l'information relative à la norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* est présentée dans l'ensemble des états financiers consolidés et de notes de l'Annexe.

4.23.2 Informations par zone géographique

Le Groupe effectue des travaux d'exploration et d'exploitation des sites miniers en Guyane Française. L'intégralité de l'activité du Groupe se fait donc en France.

4.24 AUTRES NOTES

4.24.1 Effectifs

	30/06/2015	31/12/2014
Effectifs en fin période	48	63

4.24.2 Rémunération des mandataires sociaux

Nous vous présentons les rémunérations et avantages versés à chacun des mandataires sociaux par la Société et des sociétés contrôlées par AUPLATA durant l'exercice écoulé. Monsieur Didier Tamagno, Directeur Général Délégué et Monsieur Jean-François Fourt, Président du Conseil d'Administration ont perçu une rémunération sur le 1^{er} semestre 2015 s'élevant au total, avantages en nature compris, à 139 K€. M. Nagib BEYDOUN, Directeur Général Délégué, n'est rémunéré par aucune société du Groupe AUPLATA.

4.24.3 Événements postérieurs

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 juillet 2015 au 7 août 2015, le commissaire-enquêteur a remis au Préfet de la région Guyane son rapport et ses conclusions avec avis favorable au projet d'unité industrielle de cyanuration de Dieu Merci.

Suite à l'accord conclu entre AUPLATA, OMCI et Groupe Atlantique, CFI FINANCIAL filiale de ce dernier, est entré au capital d'OMCI à hauteur de 50% en septembre 2015.

Le conseil d'arrêté des comptes a autorisé l'attribution de 2 millions d'actions gratuites au management de la société à savoir :

Monsieur Jean- François Fourt : 1 000 000 actions,
 Monsieur Nagib Beydoun : 100 000 actions,
 Monsieur Didier Tamagno : 100 000 actions,
 Monsieur Gilles Boyer : 800 000 actions.

4.25 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Société mère	%de contrôle		%d'intérêt		Méthode	
		30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
<i>Société consolidante</i>							
AUPLATASA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
<i>Filiales</i>							
SMYD	AUPLATASA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
CMD	AUPLATASA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
ARMINA	AUPLATASA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
OMCI	AUPLATASA	100%	NC	100%	NC	IG	NC
CMD9 ⁽¹⁾	AUPLATASA	-	-	-	-	-	IG
VERDAL REFORESTAGE	AUPLATASA	66%	66%	66%	66%	IG	IG
COLUMBUS GOLD ⁽²⁾	AUPLATASA	-	-	-	-	NC	NC

- (1) AUPLATA a procédé en date du 24 décembre 2014 à la dissolution sans liquidation, par voie de transmission universelle de patrimoine, de la société CMD9. Cette société avait été créée en vue de demander un Permis Exclusif d'Exploration sur Paul Isnard.
- (2) COLOMBUS GOLD est comptabilisée en tant que « titres disponibles à la vente » à compter du 30/09/2014

AUPLATA

Siège social : Zone Industrielle Degrad-des-Cannes, Immeuble Simeg
97354 REMIRE-MONTJOLY
Société anonyme au Capital de 9.365.970,25 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE**
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

AUPLATA

Siège social : Zone Industrielle Degrad-des-Cannes, Immeuble Simeg
97354 REMIRE-MONTJOLY
Société anonyme au Capital de 9.365.970,25 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE**
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société AUPLATA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

AUPLATA

*Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015*

II. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris, le 23 octobre 2015

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Stéphane MARIE
Associé



AUPLATA

Société anonyme au capital de 9.365.970,25 euros

Siège social : Zone Industrielle de Dégrad des Cannes – Immeuble Simeg – 97354 Rémire-Montjoly
R.C.S. CAYENNE 331 477 158

COMPTES CONSOLIDÉS **Du 01/01/2015 au 30/06/2015**



4.7.4	Dettes et créances d'impôt	29
4.8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	29
4.9	Capitaux propres	29
4.9.1	Évolution du capital	29
4.9.2	Actionariat	30
4.9.3	Bons et options de souscription d'actions	30
4.10	Résultat par action	31
4.11	Variation des provisions pour risques et charges	31
4.12	Instruments financiers dérivés	31
4.13	Emprunts et dettes financières	31
4.13.1	Variation des emprunts et dettes financières	31
4.13.2	Échéancier des emprunts et dettes financières	32
4.14	Autres passifs courants et non courants	32
4.15	Engagements et passifs éventuels	33
4.16	Ventilation du chiffre d'affaires	34
4.17	Charges d'exploitation	34
4.17.1	Ventilation des achats consommés	34
4.17.2	Charges de personnel	35
4.17.3	Autres produits et charges d'exploitation	35
4.18	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	35
4.19	Produits et charges non récurrents	35
4.20	Coût de l'endettement	36
4.21	Notes relatives au tableau de flux de trésorerie	36
4.21.1	Charges et produits calculés	36
4.21.2	Détermination du besoin en fonds de roulement	36
4.22	Note relative aux parties liées	37
4.23	Information sectorielle	37
4.23.1	Information par groupe d'activité	37
4.23.2	Informations par zone géographique	37
4.24	AUTRES NOTES	37
4.24.1	Effectifs	37
4.24.2	Rémunération des mandataires sociaux	37
4.24.3	Événements postérieurs	38
4.25	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	38

BILAN CONSOLIDÉ

En K€	Notes	30/06/2015	31/12/2014 (retraité*)	30/06/2014 (retraité*)
ACTIF				
Actifs non courants		39 443	37 736	39 776
Écarts d'acquisition	4.1.1	1 056	0	
Immobilisations incorporelles	4.1.2	6 080	6 066	5 998
Immobilisations corporelles	4.1.2	25 572	25 580	25 134
Immeubles de placement				
Actifs financiers : prêts et créances	4.3.2	536	61	55
Actifs financiers : titres disponible à la vente	4.3.1	6 200	6 029	1
Titres mis en équivalence	4.2			8 588
Impôt différé				
Autres actifs non courants				1
Actifs courants		6 814	10 398	9 765
Stocks et en-cours	4.4	742	468	934
Clients et comptes rattachés	4.5	1 360	1 750	2 273
Autres actifs courants	4.6	388	260	389
Créance d'impôt	4.7.4	143	92	4
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	4.8	4 180	7 828	6 166
Actifs destinés à la vente				
Total de l'actif		46 257	48 134	49 541

* Montants du 31 décembre 2014 et 30 juin 2014 ajustés en application de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». (cf. Note 4.26 Reclassement de présentation au sein du bilan consolidé)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Chiffre d'affaires	4.16	5 994	18 543	9 317
Achats consommés	4.17.1	(6 951)	(17 855)	(8 633)
Charges de personnel	4.17.2	(1 283)	(4 082)	(2 033)
Impôts et taxes		(126)	(437)	(237)
Dotations aux amortissements et provisions	4.18	(1 363)	(2 625)	(1 311)
Autres produits et charges d'exploitation	4.17.3	(125)	(167)	(89)
Résultat opérationnel courant		(3 853)	(5 952)	(2 986)
Produits et charges non récurrents	4.19	(149)	2 175	1 526
Résultat opérationnel		(4 003)	(3 777)	(1 460)
Charge d'endettement financier brut	4.20	(403)	(882)	(349)
Rémunération de la trésorerie				
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		(402)	(882)	(349)
Autres charges et produits financiers	4.20	24	15	(11)
Résultat courant		(4 382)	(4 644)	(1 820)
Impôt sur le résultat	4.7.2			
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4.2		(523)	(235)
Résultat après impôts des activités poursuivies		(4 382)	(5 168)	(2 055)
Résultat net des activités non poursuivies				
Résultat net		(4 382)	(5 168)	(2 055)
dont part du Groupe		(4 372)	(5 156)	(2 048)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(9)	(12)	(7)
Nombre moyen pondéré d'actions		32 734 708	28 905 785	27 476 234
Dividende par action versé au titre de l'exercice				
Résultat par action des activités poursuivies, en euros		(0,134)	(0,178)	(0,075)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros		0,000	0,000	0,000
Actions potentielles dilutives				
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		32 734 708	28 905 785	27 476 234
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros		(0,134)	(0,178)	(0,075)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros		0,000	0,000	0,000

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Notes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Résultat net des activités poursuivies		(4 382)	(5 168)	(2 055)
Charges et produits calculés	4.21.1	1 158	2 947	1 389
Plus et moins-values de cessions		112	129	13
QP de résultat des sociétés mises en équivalence	4.2	-	523	235
Charges et produits non récurrents (sans incidence sur la trésorerie)	4.19	119	(2 175)	(1 525)
Capacité d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(2 963)	(3 743)	(1 944)
Coût de l'endettement financier net		403	882	346
Charge d'impôt		-	0	(0)
Capacité d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(2 561)	(2 861)	(1 598)
Impôts versés		-	(21)	(2)
Variation du besoin en fonds de roulement	4.21.2	(454)	(506)	(579)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		(3 015)	(3 388)	(2 179)
Opérations d'investissement				
Décaissement/acquisition immobilisations incorporelles		(31)	(47)	(11)
Décaissement/acquisition immobilisations corporelles		(1 572)	(2 225)	(420)
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles		10	674	159
Subventions d'investissements encaissés		-	-	-
Décaissement/acquisition immobilisations financières		(475)	(31)	(12)
Encaissement/cession immobilisations financières		-	19	5
Trésorerie nette/acquisitions et cessions de filiales ⁽¹⁾		(1 082)	2 800	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(3 151)	1 190	(279)
Opérations de financement				
Augmentation de capital ou apports	4.9	7 443	6 274	4 673
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-	-	-
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	4.13	(0)	2 525	2 579
Remboursement d'emprunts	4.13	(4 058)	(363)	(207)
Variation des comptes courants avec les parties liées		(3)	(642)	(678)
Intérêts financiers net versés		(906)	(559)	(536)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		2 477	7 235	5 832
Variation de trésorerie		(3 689)	5 036	3 373
Incidence des variations de taux de change		-	-	-
Trésorerie à l'ouverture	4.8	7 828	2 792	2 792
Reclassement de trésorerie		-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4.8	4 139	7 828	6 165

(1) En 2014, ce poste correspond au prix de cession des titres Columbus pour un montant de 2 828 K€ minoré des frais liés à la cession (28K€).
En 2015, ce poste comprend le prix d'acquisition des titres de participation OMCI (-34K€), le remboursement des comptes courants d'actionnaires (-1 189K€) et la trésorerie d'OMCI à la date d'acquisition (141 K€)



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
Du 01/01/2015 au 30/06/2015

1.4 Evolution de capital

A l'issue de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, à un prix unitaire de 1,10 € qui s'est déroulée du 24 mars au 9 avril 2015, la Société a constaté le 21 avril 2015 une augmentation de capital par émission de 4.545.380 actions ordinaires nouvelles, pour un montant total brut de 4 999 918 €.

La Société a procédé le 13 mai 2015 à une augmentation de capital réservée en numéraire, entièrement souscrite par un investisseur institutionnel international, un family office basé aux Etats-Unis. Cette opération s'est traduite par l'émission de 2.546.690 actions nouvelles au prix unitaire de 1,178 €, soit un montant total de 3.000.000,82 €.

A l'issue de ces augmentations, le capital de la Société est de 9.635.970,25 euros divisé en 37.463.881 actions de 0,25 euro chacune.

Depuis le 30 avril 2015, le fonds de titrisation 4T Commodities and Emerging Markets (4T) est l'actionnaire de référence d'AUPLATA, suite à l'acquisition de la participation de la Compagnie Minière de Touissit (CMT).

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Reclassement de présentation au sein du bilan consolidé

Comme précisé en note 2.4, le Groupe a procédé à des reclassements de présentation :

- afin de corriger la ventilation des provisions pour remises en état entre la part courante et non courante ;
- afin de compenser certaines créances et dettes d'exploitation dont les caractéristiques les rendent compensables.

Le Groupe a retraité rétrospectivement chacun des exercices comparatifs concernés (31/12/2014 et 30/06/2014).

En K€	30/06/2014 (publié)	Reclassements	30/06/2014 (retraité)
ACTIF			
Actifs non courants	39 776		39 776
Écarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	5 998		5 998
Immobilisations corporelles	25 134		25 134
Immeubles de placement			
Actifs financiers : prêts et créances	55		55
Actifs financiers : titres disponibles à la vente	1		1
Titres mis en équivalence	8 588		8 588
Impôt différé			
Autres actifs non courants	1		1
Actifs courants	10 130	(365)	9 765
Stocks et en-cours	934		934
Clients et comptes rattachés	1 953	320	2 273
Autres actifs courants	1 074	(685)	389
Créance d'impôt	4		4
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	6 166		6 166
Actifs destinés à la vente			
Total de l'actif	49 906	(365)	49 541



PASSIF	31/12/2014 publié	Reclassements	31/12/2014 (retraité)
Capitaux propres (part du Groupe)	25 540		25 540
Capital	7 593		7 593
Primes	50 639		50 639
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	392		392
Réserves et résultat consolidés	(33 083)		(33 083)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	(37)		(37)
Passifs non courants	10 114	1 320	11 433
Provisions	31	1 320	1 351
Instruments financiers dérivés			
Emprunts dettes financières à plus d'un an	7 175		7 175
Dettes financières avec les parties liées			
Impôts différés	2 906		2 906
Autres passifs non courants	1		1
Passifs courants	13 093	(1 896)	11 197
Provisions	2 232	(1 320)	912
Instruments financiers dérivés	18		18
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4 359		4 359
Dettes financières avec les parties liées	474		474
Fournisseurs et comptes rattachés	4 825	(576)	4 249
Autres passifs courants	1 085		1 085
Impôt exigible			
Passifs liés à des actifs destinés à la vente			
Total du passif et des capitaux propres	48 710	(576)	48 134

2.2 Base de préparation des états financiers

En application des règlements européens, les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2015 (IAS/IFRS). Le Groupe prépare des états financiers consolidés condensés selon une périodicité semestrielle, conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toute l'information requise pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondi au millier d'euros le plus proche.

2.3 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable, y compris les sociétés étrangères, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de celles-ci.

La consolidation est réalisée à partir de comptes établis au 30 juin 2015.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en Note 4.25 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires. Certaines filiales non significatives au regard du Groupe ne sont pas consolidées.

2.4 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2015 :



- Les autres produits ou charges significatifs liés à des événements inhabituels ou exceptionnels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe.
- Les coûts de fermetures de sites.

2.5.4 Regroupement d'entreprise

La norme IFRS 3 révisée requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs, les passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition (« Goodwill ») représente la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) moins le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables et des passifs repris.

Les éventuels écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, le Groupe serait notamment amené à valoriser sur la base d'un rapport d'expert indépendant les titres miniers et à reconnaître ces éléments en actifs et ou droits miniers pour leur juste valeur. Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus.

Le Groupe enregistre, en autres charges opérationnelles, les coûts directs liés à l'acquisition, à l'exception des coûts directs liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle qui sont enregistrés directement en capitaux propres.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue en cas de prise de contrôle. Dans le cas d'une acquisition complémentaire permettant d'obtenir le contrôle conjoint d'une société précédemment sous influence notable, l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue est comptabilisé en capitaux propres.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 27 révisée, les rachats de minoritaires dans des sociétés contrôlées et les cessions de parts à des minoritaires sans perte de contrôle donnent lieu à la comptabilisation en variation de capitaux propres attribuables à la société-mère de la différence entre le coût d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle. Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe procède à des tests de pertes de valeur, au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout autre moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur. Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles des conditions techniques, réglementaires ou de marché, rentabilité insuffisante, etc.), une dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, conformément à la méthodologie décrite ci-après. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

2.5.5 Pertes de valeur

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Pour les actifs non courants autres que les écarts d'acquisition ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

2.5.6 Immobilisations incorporelles

2.5.6.1 Frais de recherche

Les frais de recherche concernent principalement les procédés d'extraction et les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources aurifères. Ils sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à un projet qui, à la date de clôture des comptes, est identifiable, évaluable de manière fiable et a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

En l'absence de découverte d'un gisement laissant présager une probable exploitation commerciale, les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant.

Les frais de recherche minière sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

2.5.6.2 Droits miniers

Les droits miniers correspondent à des droits d'exploration octroyés par l'État permettant de déterminer l'existence d'un gisement et de le quantifier.

Ils sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production.

2.5.8 Immobilisations corporelles hors actifs miniers

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production. Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

▪ constructions et agencements	3 à 7 ans
▪ installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
▪ agencements divers	5 à 7 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits d'exploitation. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances. En particulier, le plan d'amortissement des investissements du site d'Elysée a été revu afin de correspondre à la durée du contrat d'amodiation permettant l'exploitation du site, le contrat prenant fin le 31 décembre 2018.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

2.5.9 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.5.10 Contrats de location

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés, en contrepartie d'une dette financière, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de location dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

2.5.11 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition puis ultérieurement pour leur juste valeur si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Les prêts et créances présentés en actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

2.5.12 Stocks, encours et reconnaissance des revenus

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes tenu du mode de fonctionnement du Groupe, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.



Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés, et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

2.5.19 Actions propres

Aucune action propre n'est détenue à la clôture de l'exercice.

2.5.20 Paiement en actions

2.5.20.1 Bons de souscription d'actions

En date du 14 juin 2012, le Groupe avait émis 2.903.225 bons de souscription d'action (« BSA₁ »). Ces BSA détenus par l'actionnaire CMT ont été transférés à 4T lors de leur acquisition de ses titres de participation dans AUPLATA le 30 avril 2015.

L'exercice d'un BS A₁ donnait le droit de souscrire pendant une période de trois années à compter du 14 juin 2012 une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 2 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,75 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné :

- Soit (i) à la construction d'une unité de traitement chimique du minerai ou des rejets produits lors de l'exploitation antérieure sur l'un au moins des sites actuels de production d'AUPLATA (Dieu Merci et Yaou) étant entendu que cette unité devra avoir reçu les autorisations administratives nécessaires à son fonctionnement et avoir la capacité de produire au minimum 30 kg d'or pur par mois (en un ou plusieurs postes),
- Soit (ii) à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours moyen de l'action AUPLATA, pondéré des volumes au moins égal à 3 (trois) Euros sur une période de 20 jours de bourse consécutifs dans les 12 (douze) mois précédant le jour de l'exercice des BS A₁.

Les conditions d'exercices n'ayant pas été atteintes dans la période donnée, ces BSA₁ sont caduques au 30 juin 2015.

En date du 30 juin 2014, le Groupe a émis 878.154 bons de souscription d'action (« BSA-2014 ») au profit du président du Conseil d'Administration Jean-François Fourt. L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de dix ans à une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 1,38 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,13 euros de prime d'émission), les BSA étant exerçables dans les conditions suivantes :

- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter de la date d'attribution des BSA-2014,
- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter du 31 décembre 2014, si la production d'or cumulée sur l'année 2014 était supérieure ou égale à 500 kg,
- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter du 1er juillet 2015, si la production d'or cumulée sur le premier semestre 2015 était supérieure ou égale à 250 kg. cette condition de performance interne n'ayant pas été atteinte, ces BSA ne seront pas exerçables et devenues caduques au 30 juin 2015.

Au 30 juin 2015, 584.536 BSA-2014 sont exerçables.

En date du 30 juin 2015, le Groupe a émis 2.486.020 bons de souscription d'action (« BSA-2015 ») au profit du président du Conseil d'Administration Jean-François Fourt (960 620 BSA), du Directeur Général Délégué Nagib Beydoun (960 620 BSA), du Directeur Général Délégué et administrateur Didier Tamagno (188 260 BSA), de Mohamed Lazaar administrateur (188 260 BSA), et Arié Flack consultant du groupe (188 260 BSA). Ces BSA doivent être souscrits en numéraire à un prix de 0.083 € dans un délai de 3 mois.

L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de 5 ans (prolongeable à 10 ans par le Conseil d'Administration) à une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 1,42 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,17 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours de l'action AUPLATA égal ou supérieur à 2,50 euros sur une période 15 jours de bourse consécutifs. Le droit d'exercer les BSA-2015 est subordonné à l'exercice par le bénéficiaire, d'une activité sous quelque forme que ce soit, qu'elle soit rémunérée ou non, au bénéfice de la société.

Les BSA-2014 ont été valorisés sur la base du modèle Black & Scholes. Les BSA-2015 dont les conditions d'exercice prévoient un critère de performance lié sur l'évolution du cours de bourse ont été valorisés selon une approche basée sur les méthodes de simulation Monte-Carlo.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options, le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

2.5.21 Instruments financiers dérivés

Le Groupe a émis le 1^{er} mars 2010 des obligations au nombre de 10.788 d'une valeur nominale et d'un prix d'émission par obligation de 500 € soit un montant brut d'émission de 5.394.000 €. La durée de vie des obligations était de 5 ans. Le taux d'intérêt annuel servi

4 NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 Ecarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Ecarts d'acquisition

AUPLATA a pris le contrôle de la société minière ivoirienne OMCI en date du 3 juin 2015 en acquérant 100% du capital auprès de ses actionnaires historiques, OSEAD et CMT.

OMCI a pour activité la recherche et le développement de gisements de minerais, en particulier d'or, ainsi que la commercialisation de produits issus de l'extraction et du traitement de ces minerais.

Les travaux d'allocation du prix d'acquisition sont en cours et portent principalement sur le portefeuille minier d'OMCI.

L'allocation provisoire du prix d'acquisition est la suivante :

OMCI date opération au 03/06/2015	GOODWILL
Coût d'acquisition	1 223
Dont portion payée en trésorerie pour acquisition des titres de participation	34
Dont remboursement des comptes courants des cédants	1 89
Actifs	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	15
Immobilisation financières	
Stocks	
Créances	91
Trésorerie	141
Impôts différés actifs	
Autres actifs	12
Passifs	
Provisions	
Dette financières	
Impôts différés passifs	
Autres passifs	93
Actif net acquis (y compris Intérêts ne donnant pas le contrôle)	166
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle sur l'actif net acquis	
Actif net acquis part du groupe	166
Goodwill provisoire	1 056

La contribution d'OMCI au résultat net de la période s'élève à (-111K€), la contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe est égale à zéro.

	Zone	Détenteur	Nature du permis	Superficie (en Km ²)	Échéance actuelle	Suivi	Nouvelle échéance
DIEU-MERCI	Guyane	TEXMINE	Concession	102,4	31/12/2018		
La VICTOIRE	Guyane	TEXMINE	Concession	21,6	31/12/2018	Dossier de renouvellement à déposer avant le 31/12/2016	
RENAISSANCE	Guyane	TEXMINE	Concession	12,5	31/12/2018		
COURIEGE	Guyane	AUPLATA SA	PER	14	02/07/2015	Dossier de renouvellement déposé le 15/06/2015	02/07/2020
PERVENCHE	Guyane	AUPLATA SA	PER	14,6		Dossier de demande de PER déposé le 18/06/2015	
YAOU	Guyane	SMYD	PEX	52	10/11/2014	Dossier de renouvellement enregistré le 24/09/2014	10/11/2019
DORLIN	Guyane	SMYD	PEX	84	30/07/2015	Dossier de renouvellement déposé le 06/07/2015	30/07/2020
BON ESPOIR	Guyane	ARMINA	PER	122,275	31/10/2016	Prolongement obtenu le 03/08/2015	
IRACOUBO SUD	Guyane	ARMINA	PER	300	01/03/2015	Dossier de renouvellement déposé le 26/02/2015	01/03/2020
HERRERIAS	Espagne	AUPLATA SA	PER	200	21/05/2016	en cours de validité	
ADZOPE	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	186		Dossier de demande de permis de recherche déposé le 24/06/2015	
MONT GOMA Nord	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	299,4	25/02/2019	en cours de validité	
MONT GOMA Sud	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	374,4	25/02/2019	en cours de validité	



4.2 Titres de participation mis en équivalence

Suite à la déconsolidation de Columbus Gold, le Groupe ne détient plus de titres de participation mis en équivalence depuis le 30 septembre 2014.

4.3 Actifs financiers non courants

4.3.1 Titres disponibles à la vente

La variation des titres disponibles à la vente est la suivante :

En K€	31/12/2014	Autres éléments du résultat global	30/06/2015
SMD	1		1
Columbus Gold	6 028	170	6 199
Totaux titres disponibles à la vente	6 029	170	6 200

La juste valeur des titres Columbus Gold est déterminée à partir de données de niveau 1 provenant de cours cotés sur un marché actif pour des instruments identiques, ces cours étant accessibles pour l'entité à la date d'évaluation.

La juste valeur de cette participation a été déterminée à partir d'un cours de bourse de 0.31 €/action et une détention de 20.184.177 actions.

4.3.2 Prêts et créances

En K€- valeurs nettes	30/06/2015	31/12/2014
Dépôts et cautionnements ⁽¹⁾	77	61
Autres immobilisations financières ⁽²⁾	458	
Total prêts et créances	536	61

(1) Ce poste correspond essentiellement à des cautions

(2) Ce poste correspond à un prêt consenti à la société MDG dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2017 (cf. note 4.22).

4.4 Stocks et encours

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

En K€	30/06/2015			31/12/2014		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	606		606	468		468
Stocks - en-cours de production	136		136			
Stocks -pds finis et intermédiaires						
Stocks de marchandises						
Total stocks et encours	742	0	742	468	0	468

Le stock d'encours de production correspond aux concentrés produits par l'usine de gravimétrie du site d'Elysée au 1^{er} semestre et dont le tablage dans l'unité pilote et l'affinage ont été réalisés postérieurement au 30 juin 2015.

4.5 Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2015	31/12/2014 (retraité)
Valeurs brutes	1 554	1 858
Pertes de valeur	(193)	(108)
Valeurs nettes	1 360	1 750

4.7.3 Ventilation des impôts différés par nature

	31/12/2014	Impact résultat	Effets de change	Regroupement d'entreprises	Impact capitaux propres	Autres	30/06/2015
Immobilisations incorporelles & corporelles	(5 429)	62					(5 368)
Immobilisations financières	0						0
Stocks	0						0
Créances	(3 031)	0					(3 031)
Provisions	94	1					95
Dettes financières	(24)	(1)					(25)
Dettes courantes	(1 064)	0					(1 064)
Autres	2 126	0					2 126
Report déficitaire	17 272	1 456			0	0	18 728
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	9 943	1 517	0	0	0	0	11 460
Impôts différés actifs non reconnus	(12 850)	(1 517)					(14 367)
Impôts différés nets	(2 906)	0	0	0	0	0	(2 906)
Dont impôts différés passifs	(2 906)	0	0	0	0	0	(2 906)

Les reports déficitaires peuvent s'imputer sur des résultats fiscaux sans limite de temps.

4.7.4 Dettes et créances d'impôt

En K€	30/06/2015	31/12/2014
Créance d'impôt	143	92
Impôt exigible		
Créance / (dette) d'impôt nette	143	92

Au 30 juin 2015, les créances d'impôt intègrent un montant de 140 K€ au titre du CICE qui a été remboursé à la société en juillet 2015. En 2014, elles intégraient un montant de 88 K€.

4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	30/06/2015	31/12/2014
Disponibilités	4 172	7 827
Intérêts courus non échus s/dispo.	8	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 180	7 828
Concours bancaires (trésorerie passive)	(40)	
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	(1)	(1)
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	4 139	7 828

4.9 Capitaux propres

Au 30 juin 2015, le capital social de la société AUPLATA s'élève à 9.365.970,25 € constitué de 37.463.881 actions de 0,25 € de nominal chacune, totalement libérées.

4.9.1 Évolution du capital

	31/12/2014	Augmentation de capital 21/04/2015	Augmentation de capital 18/05/2015	30/06/2015
Nombre d'actions	30 371 811	4 545 380	2 546 690	37 463 881
Capital social en K€	7 593	1 136	637	9 366

4.10 Résultat par action

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Nombre moyen pondéré d'actions	32 734 708	28 905 785	27 476 234
Dividende par action versé au titre de l'exercice	0	0	0
Résultat par action des activités poursuivies, en euros	(0,134)	(0,178)	(0,075)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros	0,000	0,000	0,000
<i>Actions potentielles dilutives</i>			
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	32 734 708	28 905 785	27 476 234
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros	(0,134)	(0,178)	(0,075)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros	0,000	0,000	0,000

Les résultats étant déficitaires, aucune action potentielle n'a été considérée comme dilutive. De plus aucun des bons de souscriptions en circulation n'est dans la monnaie au 30/06/2015.

4.11 Variation des provisions pour risques et charges

<i>En K€</i>	31/12/2014 (retraité)	Dotations	Utilisation	Autres Reprises non utilisées	Autres mvts	30/06/2015
Non courant						
Pour retraites	31	4				35
Pour remises en état	1 320	9	0	0	(66)	1 263
Sous-totaux non courant	1 351	13	0	0	(66)	1 298
Courant						
Pour litiges	751					751
Pour remises en état	161	5		(4)	66	228
Sous-totaux courant	912	5	0	(4)	66	980
Totaux	2 263	18	0	(4)	0	2 278

4.12 Instruments financiers dérivés

<i>En K€</i>	30/06/2015	31/12/2014	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	dont inférieure à 5 ans	dont supérieure à 5 ans
Composante Or emprunt obligataire	0	18	0	0	0	0
Totaux Instruments financiers dérivés	0	18	0	0	0	0

4.13 Emprunts et dettes financières

4.13.1 Variation des emprunts et dettes financières

<i>En K€</i>	31/12/2014	Impact TIE et KCNE	Augmentations	Diminutions	Autres Mvts	30/06/2015
Retraitement des crédits-bails	743			(126)		617
Emprunt obligataire	10 558	(389)	0	(3 932)	0	6 238
Dettes financières avec les parties liées	474		4			478
Autres dettes financières diverses	232					232
Concours bancaires courants			40			41
Totaux dettes financières	12 008	(389)	44	(4 058)	0	7 606

La diminution du poste emprunt obligataire correspond au remboursement de l'emprunt obligataire 2010.



4.15 Engagements et passifs éventuels

4.15.1. Engagements financiers donnés

4.15.1.1 *Redevances Yaou et Dorlin*

Dans le cadre de l'acquisition de SMYD SAS auprès de Golden Star Resources Ltd. et de Guyanor, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter une redevance annuelle totale correspondant à 1% du chiffre d'affaires réalisé sur les sites d'exploitation de Yaou et de Dorlin (CA), ainsi qu'une redevance complémentaire de 1% du CA lorsque le total des redevances cumulées versées (soit 1 % du CA) dépassera un seuil s'élevant à 2 134 K€.

Le total des redevances cumulées au 30 juin 2015 s'élève à 386 K€.

4.15.1.2 *Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud*

Dans le cadre du rachat à GOLDEN STAR Resources Ltd. de la société ARMINA détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud, AUPLATA a repris les engagements de caution donnés par société la GOLDEN STAR Resources Ltd. vis-à-vis du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. AUPLATA s'engage ainsi à donner à sa filiale les moyens lui permettant de remplir ses obligations en terme de conduite des travaux d'exploration et de réhabilitation des sites. Ces 2 PER font l'objet de l'accord entre AUPLATA, ARMINA et NEWMONT La Source.

ARMINA a reçu le 3 août 2015, l'accord pour le renouvellement du PER BON ESPOIR jusqu'au 31 octobre 2016, pour un engagement de dépenses de 1.250K€

Le dossier de renouvellement du PER IRACOUBO Sud pour une durée de 5 ans, été déposé en février 2015 et porte sur un engagement de dépenses de 1.320 k€.

4.15.1.3 *Engagement sur le PER Couriège*

Le PER Couriège venant à expiration le 2 juillet 2015, et l'effort financier minimal sur le permis ayant été respecté, AUPLATA a déposé en juin 2015 une demande de renouvellement du PER Couriège, pour une durée de 5 ans et un montant minimal d'engagement de dépenses de 84,5 K€.

4.15.1.1 *Engagement sur les concessions Paul Isnard*

Lors de l'achat en novembre 2009 des concessions Paul Isnard à la société Golden Star Ressources, AUPLATA s'est engagée à s'acquitter d'un « production payment » d'un montant forfaitaire de 1M\$ dès la date de première production commerciale de minerai.

Dans le cadre de la cession de la société SOTRAPMAG et de ses concessions à la société COLUMBUS Gold, AUPLATA a transféré ses obligations à COLUMBUS sous la réserve toutefois qu'elle ne soit pas à l'origine de la première production commerciale de minerai.

4.15.2. Passifs éventuels

- Suite à la fermeture du site de Yaou, le Groupe a procédé fin 2013 au licenciement collectif de 24 salariés. 13 de ces salariés ont engagé une action prud'homale en contestation du licenciement économique. Le montant total de leurs revendications s'élevait à 572 K€ au 31 décembre 2014, revu à 879 K€ au 30 juin 2015 compte-tenu de l'impact des demandes portant sur des rappels de salaires. A ce jour, la Société considère que le risque n'est pas avéré : d'une part, la procédure de licenciement collectif ayant été respectée, le risque d'annulation pour irrégularité de procédure est écarté, et d'autre part le caractère économique du licenciement est démontré. A ce titre, aucune provision n'est comptabilisée ni au 31 décembre 2014, ni au 30 juin 2015.
- Dans le cadre de la cession des concessions rappelée ci-dessus, le groupe considère au regard de ses discussions avec la contrepartie que les royalties couvrant la période de 36 mois échue en novembre 2013 constituent une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation.



4.17.2 Charges de personnel

En K€	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Salaires et traitements	919	3 183	154
Charges sociales	415	988	519
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	(51)	(88)	0
Totaux	1 283	4 082	2 033

Les charges de personnel intègrent, en 2015 un produit de 123 K€ correspondant à la reprise de la charge IFRS 2 comptabilisée en 2014 au titre de la dernière tranche du plan BSA-2014, dans la mesure où les conditions de performances internes (ie production d'or cumulée du premier semestre 2015 supérieure ou égale à 250 Kg) n'ont pas été atteintes.

4.17.3 Autres produits et charges d'exploitation

En K€	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Résultat sur opérations de gestion ⁽¹⁾	(43)	(104)	(39)
Cessions d'actifs	(82)	27	(26)
Autres	0	0	(24)
Totaux	(125)	(167)	(89)

(1) Ce poste intègre en 2015 des redevances pour un montant de (46) K€.

4.18 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

En K€	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	8	5	3
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	1248	2 560	1295
Dotation aux amortissements	1266	2 565	1 298
Dot. aux provisions	15	134	13
Reprise de provisions	(4)	(169)	
Dot./dép. des stocks MP et marchandises			
Dot./dép. des actifs circulants	86	95	
Dotation aux dépréciations et provisions nettes des reprises	97	61	13
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	1363	2 625	1311

4.19 Produits et charges non récurrents

En K€	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Produits non récurrents			
Reprise sur dépréciation des titres mis en équivalence		2 566	2 566
Résultat de dilution/cession Colombus		109	
Sous-total produits non récurrents	0	2 675	2 566
Charges non récurrentes			
Provision BRGM	0	(500)	(1000)
Fermeture du site Yaou ⁽¹⁾	(149)		
Résultat de dilution/cession Colombus			(4)
Sous-total charges non récurrentes	(149)	(500)	(1 044)
Total net	(149)	2 175	1 526

(1) La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2015 correspond à une dépréciation d'immobilisations corporelles suite à l'arrêt de l'usine de Yaou décidé fin 2013.

4.22 Note relative aux parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants du Groupe ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées :

En K€	OSEAD	MEANINGS	CMT	MDG
Compte de résultat 30/06/2015				
Chiffre d'affaires			35	2 133
Autres produits				
Achats et charges externes			42	1 645
Prestations de R&D activées				
Charges financières			4	
Produits financiers				
Résultat des activités non poursuivies				
Bilan 30/06/2015				
Clients			32	93
Débiteurs				
Fournisseurs				-30
Avances en compte-courant	405		73	
Dépôts et cautionnements reçus				
Emprunt émis			2 500	
Obligations souscrites				454
intérêts courus sur EO			3	
intérêts courus sur Obligations souscrites				4

M. BEYDOUN, Directeur Général Délégué d'AUPLATA est Président de la société Minière de Guyane (MDG) qui exploite en tant que sous-traitant minier un des chantiers alluvionnaires d'AUPLATA.

4.23 Information sectorielle

4.23.1 Information par groupe d'activité

Le Groupe s'organise autour d'un seul secteur relatif à l'exploitation minière d'or primaire. Ainsi, l'information relative à la norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* est présentée dans l'ensemble des états financiers consolidés et de notes de l'Annexe.

4.23.2 Informations par zone géographique

Le Groupe effectue des travaux d'exploration et d'exploitation des sites miniers en Guyane Française. L'intégralité de l'activité du Groupe se fait donc en France.

4.24 AUTRES NOTES

4.24.1 Effectifs

	30/06/2015	31/12/2014
Effectifs en fin période	48	63

4.24.2 Rémunération des mandataires sociaux

Nous vous présentons les rémunérations et avantages versés à chacun des mandataires sociaux par la Société et des sociétés contrôlées par AUPLATA durant l'exercice écoulé. Monsieur Didier Tamagno, Directeur Général Délégué et Monsieur Jean-François Fourt, Président du Conseil d'Administration ont perçu une rémunération sur le 1^{er} semestre 2015 s'élevant au total, avantages en nature compris, à 139 K€. M. Nagib BEYDOUN, Directeur Général Délégué, n'est rémunéré par aucune société du Groupe AUPLATA.

